



Artisanat Situation et enjeux

Les études de l'Observatoire n° 41

janvier 2007

Réalisé avec le concours financier du Conseil Général de Loir-et-Cher

Sommaire

Synthèse	3	Deux maîtres d'apprentissage sur trois sont les chefs d'entreprise	20
La vie des entreprises	4	Deux apprentis sur trois préparent un CAP ...	21
une nouvelle dynamique depuis 2002	4	Huit apprentis sur dix ont obtenu un emploi à la suite de leur apprentissage	22
Une grande majorité d'établissements en nom propre	5	Du point de vue des apprentis	23
Les chiffres d'affaires sont globalement stables	6	Données de cadrage sur l'échantillon	23
Un atout majeur : le savoir-faire	7	Des aspirations pas toujours en phase avec le diplôme préparé	24
Peu d'entreprises certifiées	7	1 jeune sur 16 seulement regrette d'être passé par l'apprentissage	25
Les influences extérieures	8	Un bon accueil dans les entreprises	27
Un certain déficit d'information	8	Des relations qui pourraient être améliorées entre les entreprises et les centres de formation	28
La transmission des entreprises et des savoir- faire	10	L'apprentissage, un atout pour trouver du travail	29
950 artisans ont 55 ans ou plus	10	Selon les apprentis, les jeunes ont plutôt une bonne opinion de l'apprentissage	31
La succession est loin d'être assurée	11	Du point de vue des collégiens	33
La main d'œuvre est au cœur des préoccupations	12	Une idée assez précise de l'avenir	33
Les Ressources Humaines	13	7 élèves sur 10 iront en seconde	34
10 200 salariés dans l'artisanat	13	Une certaine connaissance de l'apprentissage, selon les élèves	35
Des salariés fidèles	13	L'apprentissage, un choix délibéré	35
Peu d'entreprises dotées d'un plan annuel de formation	14	L'information des jeunes sur l'apprentissage apparaît finalement plutôt incomplète	37
Les prochains départs en retraite de salariés sont assez peu anticipés	14	Près de 9 collégiens sur 10 jugent intéressant le stage de découverte des métiers	39
Des difficultés à recruter	14	Précisions méthodologiques	41
On recherche des personnes motivées	15	Enquêtes auprès des artisans	41
L'apprentissage	16	Enquêtes auprès des apprentis et élèves de 3 ^e	42
Du point de vue des entreprises	16		
Une entreprise sur 5 recourt à l'apprentissage	16		
Transmettre le savoir	17		
Comme pour les recrutements, les apprentis sont jugés d'abord sur leur motivation	18		

Synthèse

Mieux connaître les préoccupations et les attentes des entreprises artisanales, cerner l'image et la pratique de l'apprentissage, établir une photographie de l'existant à un moment donné pour permettre ensuite de mesurer les évolutions, tels sont les objectifs ciblés par cette opération conjointe de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher.

Au total, **toutes les entreprises relevant du Répertoire des métiers ont été sollicitées** pour renseigner un questionnaire sur l'un des thèmes suivants : situation générale de l'entreprise, transmission, expérience de l'apprentissage. Pour compléter ce tour d'horizon, des **apprentis du CFA** de la Chambre ainsi que des **élèves de 3ème** (en partenariat avec l'Inspection Académique) ont été interrogés sur leur opinion à l'égard de l'apprentissage.

Face à des évolutions technologiques encore faiblement perçues dans l'artisanat, le sentiment est généralement répandu que **les savoir-faire, les compétences des équipes et les outils de travail constituent un atout majeur**. La certification paraît encore marginale et de surcroît mal connue. Le positionnement commercial ou concurrentiel semble être en revanche un point de fragilité.

Les vagues de départ à la retraite qui vont toucher tous les types d'activité et d'entreprises sont particulièrement importantes dans le secteur des métiers puisqu'**un artisan sur cinq a aujourd'hui plus de 55 ans**. L'avenir de leurs 2 500 salariés est loin d'être assuré car **la succession** n'apparaît clairement solutionnée que dans moins de la moitié des cas et se révèle le plus **souvent problématique, voire difficile**. Bien sûr, les artisans concernés pointent l'absence de repreneurs ou encore les difficultés rencontrées par ces derniers pour financer l'acquisition. Les questions immobilières ne représentent pas un handicap particulier.

Dans l'ensemble, "**la première entreprise de Loir-et-Cher**" avec ses **10 200 effectifs** (1 salarié du secteur privé sur 7 est employé par un artisan) est **plutôt satisfaite de son personnel qui du reste le lui rend plutôt bien**, avec des taux de rotation (turn-over) très peu importants.

Cette stabilité explique peut-être que les artisans ont été peu enclins à mettre en place un plan annuel de formation. Celui-ci serait pourtant l'une des réponses possibles aux **difficultés récurrentes pour embaucher** du personnel, pointées par plus de 60 % d'entre eux. Difficultés qui sont **appelées à s'accroître en raison de l'accélération prochaine des départs en retraite des salariés**,

trop peu anticipés. On mesure là les risques sérieux pour les entreprises de perdre une partie de leur savoir-faire, ce qui, on l'a vu, correspond à leur atout principal.

Quatre fois sur dix, les postes offerts ne sont pas pourvus : les manques à gagner sont donc considérables, autant pour les entreprises qui sont assez fréquemment conduites à refuser des marchés, que pour l'économie locale, dans un contexte de chômage encore important.

L'apprentissage est bien perçu par les quelque 1 000 établissements qui le pratiquent. Là encore, les artisans sont **très largement satisfaits de leurs apprentis** qu'ils jugent en grande majorité sérieux et motivés. Un sentiment qui **contraste étrangement avec la crainte exprimée par ceux qui refusent de recourir à l'apprentissage** précisément en raison du manque de motivation des jeunes. Les idées reçues ont parfois la vie dure...

A la lueur de ces quelques constats, on devine l'intérêt de diffuser une information ciblée et adaptée pour mieux guider les choix et les décisions des artisans, mais aussi pour battre en brèche certaines idées préconçues. Dans l'ensemble ils sont demandeurs. Mais s'ils sont nombreux à dénoncer un **déficit d'information**, ils ne remettent nullement en cause **la qualité de leurs relations avec la Chambre** qu'ils jugent en grande majorité **très satisfaisantes**.

De leurs cotés, **les apprentis sont le plus souvent contents de leur sort**. Ce qu'ils vivent dans les entreprises -où ils disent être **très bien accueillis-** les conforte dans leur choix d'orientation. Celui-ci résulte le plus souvent d'une décision personnelle, en vue d'apprendre un métier qui leur plaît. **Les trois quarts reprendraient le même chemin si c'était à refaire**. Certains regrettent l'obligation des cours, le décalage entre la théorie et la pratique, mais ils sont minoritaires. D'ailleurs, aucun ne se déclare vraiment insatisfait ; les moins à l'aise dans leur parcours ne remettent pas en cause l'apprentissage, mais font plutôt le constat d'une erreur dans le choix de la filière retenue. Le diplôme qu'ils préparent n'apparaît cependant pas comme une fin en soi, car **près de la moitié souhaite poursuivre des études par la suite**.

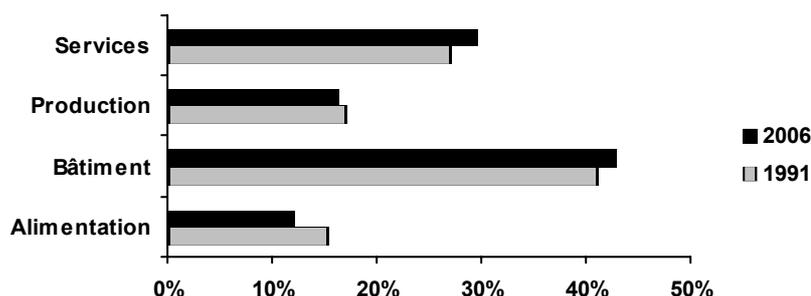
Dans leur grande majorité, **les élèves de 3ème ont une opinion plutôt positive de l'apprentissage** ; ils estiment ainsi en majorité que ce n'est pas réservé aux exclus des études classiques. Leur connaissance du sujet est cependant moins étendue qu'ils ne le pensent. Là encore, **l'information doit jouer un rôle essentiel**.

La vie des entreprises

Une nouvelle dynamique depuis 2002

Début 2006, le Loir-et-Cher compte **4 965 entreprises artisanales**, dont plus de 42 % appartiennent au secteur du Bâtiment.

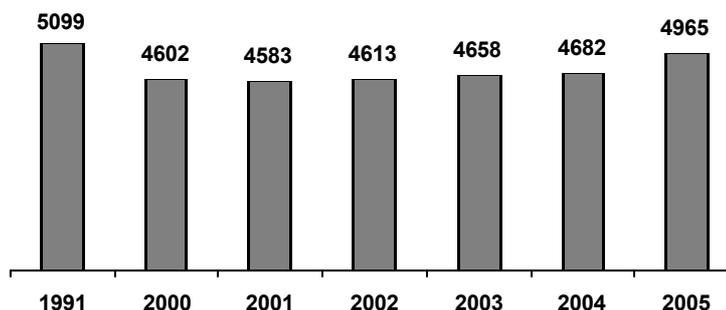
Répartition des entreprises artisanales du Loir-et-Cher par secteur d'activité en 1991 et en 2006 (en %)



D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

Sur les quinze dernières années, le nombre d'entreprises artisanales est en légère baisse (- 134, soit - 2,6 %). Ce résultat masque en réalité des évolutions plus tranchées. Jusqu'au début du nouveau siècle, le phénomène d'érosion entamé plusieurs années auparavant s'est poursuivi. A partir de 2002, la tendance s'est inversée. La reprise, timide à l'origine, s'est très nettement accélérée en 2005.

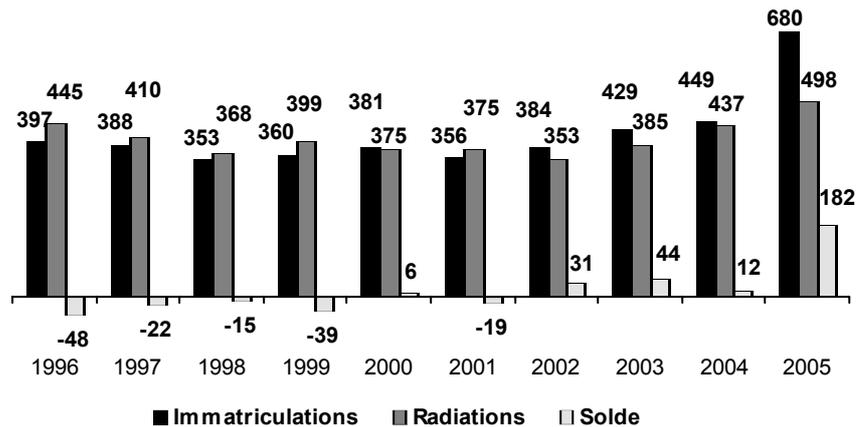
Evolution du nombre d'entreprises artisanales depuis 1991 au 31/12



D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

Cette reprise est due à **une flambée des immatriculations**, qui prend place au sein d'un mouvement de grande ampleur en faveur de la création d'entreprises apparu **début 2004** et qui n'a cessé de se renforcer ensuite, notamment sous l'effet de l'assouplissement des règles en la matière. La hausse des radiations qui s'en est mécaniquement suivie atteint des proportions beaucoup plus limitées, laissant un solde largement positif.

Mouvements d'entreprises artisanales depuis 1996



D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

Le Bâtiment, dopé par une forte demande de logements individuels, est le **principal bénéficiaire** de ce récent retournement de tendance. Sur longue période, les Services obtiennent le meilleur résultat avec une croissance nette de près de 5 %. Les entreprises de Production sont plus nombreuses qu'en 2001, mais n'ont pas retrouvé leur niveau de 1991.

Dans l'Alimentation, les problèmes de maintien en milieu rural ainsi que la concurrence des grandes et moyennes surfaces continuent à peser sur l'évolution du secteur ; le rythme des disparitions est certes ralenti, mais on ne remarque pas de redressement.

Evolution du nombre d'entreprises artisanales par grand secteur d'activité

Secteur	Evolutions						
	1991	2001	2005	1991-2005		2001-2005	
				Nombre	%	Nombre	%
Alimentation	771	606	601	-170	- 22,0	- 5	- 0,8
Bâtiment	2 088	1 899	2 120	32	+ 1,5	+ 221	+ 11,6
Production	867	772	807	-60	- 6,9	+ 35	+ 4,5
Services	1 373	1 306	1 437	64	+ 4,7	+ 131	+ 10,0
Total	5 099	4 583	4 965	-134	- 2,6	+ 382	+ 8,3

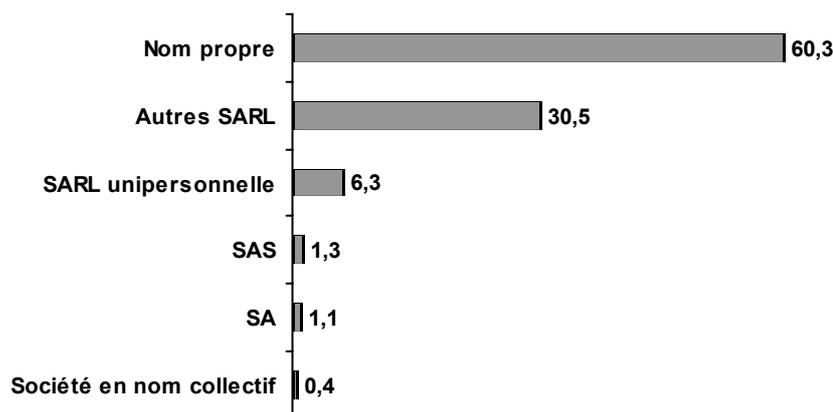
D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

Une grande majorité d'établissements en nom propre

Six structures sur 10 sont des entreprises personnelles. Un peu plus de 6 % des artisans ont opté pour la SARL unipersonnelle et 30 % pour la SARL. Toutes autres formes sont marginales.

Le statut apparaît en lien assez étroit avec l'activité. Dans l'Alimentation, l'entreprise personnelle est la règle (75 %), de même que le dans les Services et le Bâtiment, mais dans une moindre mesure (entre 61 et 63 %). En revanche, dans la Production où la SARL (40 %) est plus fréquente, elle est ne regroupe que 46 % des entreprises.

Répartition des entreprises selon le statut juridique (en %)

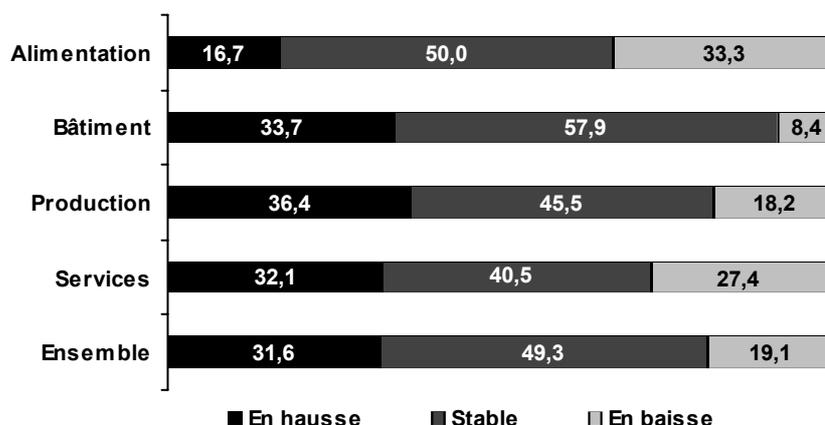


D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

Les chiffres d'affaires sont globalement stables

Un artisan sur 2 juge son chiffre d'affaires stable en 2005 ; il est en augmentation pour plus de 3 sur 10. L'évolution est toutefois différente selon l'activité. L'année 2005 se révèle meilleure pour la Production. Dans le Bâtiment, la part spécialement élevée des chiffres d'affaires stables est peut-être due au fait que 2004 a été exceptionnelle et que les artisans peuvent difficilement prendre de chantiers supplémentaires. Les Services ont connu une évolution plus tranchée, se traduisant notamment par une part non négligeable d'entreprises (plus d'un quart) pour lesquelles le chiffre d'affaires est en recul. Dans l'Alimentation, on compte deux fois plus de baisse que de croissance d'activité.

Répartition des entreprises par secteur selon l'évolution du chiffre d'affaires en 2005 (en %)



Source : Enquête CMA41 - Observatoire

Sauf indication contraire, les graphiques des pages suivantes reposent sur les informations issues de l'exploitation des enquêtes Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Inspection Académique (dernière partie) et Observatoire

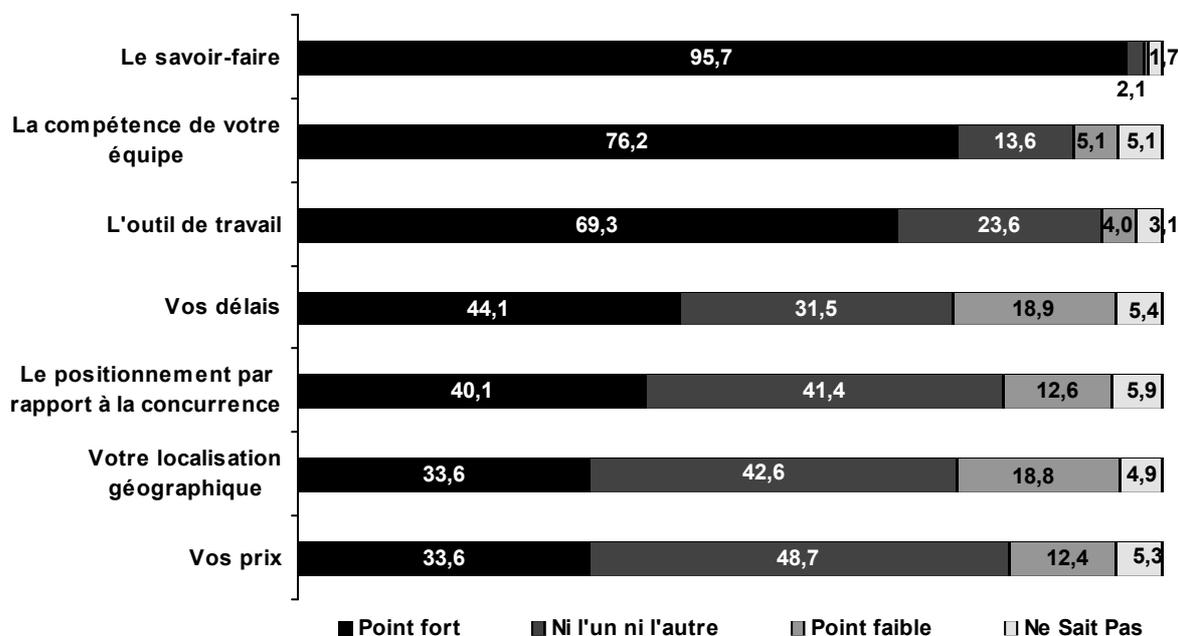
Un atout majeur : le savoir-faire

Selon les entreprises interrogées, **le savoir-faire constitue leur principal point fort**. En complément, la compétence de l'équipe associée à l'outil de travail sont des atouts importants. On note cependant que l'outil de travail constitue un point faible pour plus de 2 entreprises sur 10.

Les délais, le positionnement par rapport à la concurrence, la localisation géographique et les prix, apparaissent plus neutres. Le positionnement géographique semble néanmoins un point un peu plus faible.

En complément, quelques artisans font valoir comme arguments favorables leur disponibilité, leur ponctualité, le respect des engagements et leur relationnel. A contrario, certains estiment qu'ils pèchent sur la partie commerciale.

Répartition des dirigeants selon leur opinion sur les points forts et faibles de leur entreprise (en %)



Source : Enquête CMA41 - Observatoire

Peu d'entreprises certifiées

Moins de 2 entreprises ayant répondu à l'enquête sur 10 sont certifiées. Cette proportion est un peu plus importante dans le Bâtiment (Qualibat, PGN-PGP, Qualifelec-Qualigaz...), mais est inférieure à 1 entreprise sur 10 dans l'Alimentation et la Production. **La certification ne semble pas être une préoccupation majeure et apparaît mal connue.** En effet, certains estiment qu'elle est liée à leur qualité de maître-artisan. Par ailleurs, parmi les entreprises non encore certifiées, moins de 1 sur 10 a entamé une démarche en ce sens.

Les influences extérieures

Moins de 20 % des artisans ont le sentiment que leur entreprise est soumise à de fortes évolutions technologiques. Celles-ci sont évidemment beaucoup plus importantes dans la Production, mais aussi dans les Services. L'influence de la technologie est considérée comme moyenne par un artisan du Bâtiment sur 2.

Les **facteurs qui devraient peser le plus** sur la marche des entreprises à moyen terme sont **l'évolution du marché et celle de la concurrence**, tous secteurs confondus. Les artisans du Bâtiment et de l'Alimentation sont également très sensibles à la mise en place éventuelle de nouvelles normes ou réglementation les concernant. La technologie devrait avoir un impact plus limité, de même que les changements dans l'organisation du travail, hormis dans le secteur de la Production.

Dans le cas où des **mutations technologiques** de grande ampleur affecteraient leur activité, **deux conséquences majeures** en découleraient pour les entreprises : nécessité de **recherche de nouvelles compétences à l'extérieur** et/ou **besoins de formation du personnel en place**. Les évolutions quantitatives en terme d'effectifs (à la hausse ou à la baisse) seraient cependant assez limitées. Dans un certain nombre de cas, minoritaires, ces mutations pourraient remettre en cause l'activité actuelle ou entraîner des modifications de structure.

Par delà les seuls aspects technologiques, près de 2 entreprises sur 10 pourraient être prochainement concernées par une croissance externe ou la création d'un nouvel établissement et une sur 10 estime qu'il n'est pas impossible qu'elle se fasse racheter par une autre société.

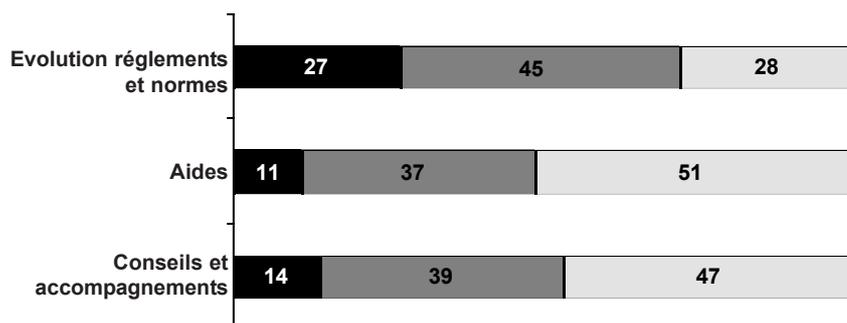
Du point de vue de la localisation, **un peu plus d'un dirigeant sur 10 pense à un transfert sur une zone d'activité.**

Un tiers des artisans perçoivent des mouvements de délocalisation d'activités ou de centres de décision dans son environnement immédiat ; parmi eux, la moitié s'en trouve affectée. On apparaît plus sensible à ce phénomène dans les Services et la Production que dans le Bâtiment.

Un certain déficit d'information

Plus d'un artisan sur 2 estime **manquer d'informations sur les aides** auxquelles il peut prétendre pour faciliter son activité. Un déficit presque équivalent est ressenti **en matière de conseils et d'accompagnement**. Le degré des connaissances est un peu meilleur en ce qui concerne l'évolution de l'environnement réglementaire et normatif, mais à peine plus d'un quart des dirigeants pense être au point en ce domaine.

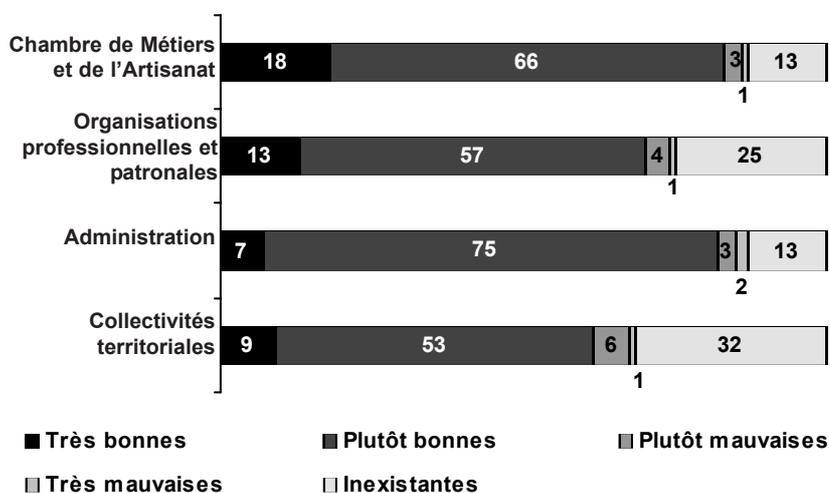
Répartition des dirigeants selon leur degré d'information sur 3 thèmes (en % du nombre de réponses)



Suffisamment Informé ■ **Moyennement informé** □ **Insuffisamment informé**

Les relations sont pourtant bonnes dans l'ensemble avec les organismes qui peuvent dispenser ces conseils et ces aides, telles que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (relations particulièrement bonnes), les organisations patronales ou l'administration. On remarque néanmoins qu'un tiers des dirigeants n'a aucun contact avec les collectivités territoriales.

Répartition des dirigeants selon leur degré de relation avec quelques organismes (en % du nombre de réponses)



■ **Très bonnes** ■ **Plutôt bonnes** ■ **Plutôt mauvaises**
 ■ **Très mauvaises** ■ **Inexistantes**

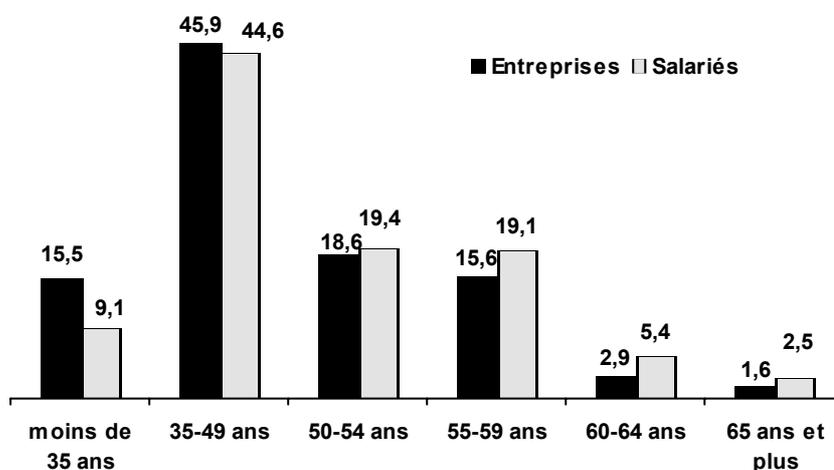
La transmission des entreprises et des savoir-faire

950 artisans ont 55 ans ou plus

En Loir-et-Cher, à la mi-2006, près de 950 artisans ont 55 ans ou plus, soit 2 sur 10. Parmi eux, 440 ont au moins 58 ans (9 % de l'ensemble)¹. **Les plus de 60 ans sont peu nombreux**, signe d'une cessation d'activité rapide après cette date anniversaire.

Les entreprises dont le dirigeant est susceptible de partir avant fin 2010 emploient ensemble **plus de 2 500 salariés**, soit 27 % du total. Cette proportion est plus élevée que celle des structures, car l'on remarque que l'effectif moyen des entreprises augmente avec l'âge du dirigeant. **La transmission des entreprises artisanales constitue donc aujourd'hui un enjeu majeur pour le tissu économique du département.**

Répartition par âge des chefs d'entreprises artisanales en Loir-et-Cher au 31/12/2005 et part des salariés qu'ils emploient (en %)



D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

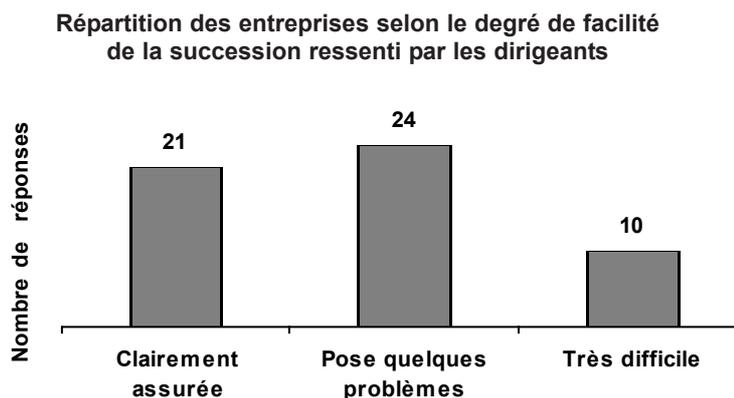
Parmi les artisans de plus de 55 ans ayant répondu à l'enquête, qui apparaissent les plus sensibilisés à la question, 7 sur 10 souhaitent prendre leur retraite d'ici fin 2010. Pour près de 4 sur 10, l'échéance est même très proche (avant fin 2007) ; dans quelques cas, elle était prévue pour la mi-2006.

1. Il convient d'ajouter que pour 250 entreprises en société ou comprenant plusieurs associés, il est impossible de déterminer l'âge du responsable.

La succession est loin d'être assurée

Assurer sa succession ne semble pas aller de soi. Si 7 dirigeants sur 10 comptent s'y atteler, près de 2 sur 10 ne savent pas encore ce qu'ils feront. Plusieurs affichent leur choix négatif, pour diverses raisons : métier en voie de disparition, pas de matériel à transmettre, mais surtout, envie ou besoin de continuer.

Pour ceux qui s'en préoccupent, la transmission apparaît délicate, voire très problématique. Elle n'est assurée que dans moins de 4 cas sur 10, le plus souvent dans le cadre familial.



Une **difficulté majeure** est avancée : **l'absence de repreneurs potentiels**. Selon les cas, elle est considérée comme un frein ou comme un obstacle quasi insurmontable. Autre problème évoqué, mais moins fréquemment : le **financement** de l'acquisition par le repreneur

Les questions immobilières ne semblent apparemment pas constituer un handicap supplémentaire. En effet, si plus de 7 dirigeants sur 10 sont propriétaires des locaux de leur entreprise, il n'y a confusion entre l'habitation principale et le lieu d'activité que dans moins d'un tiers des cas. Parmi ces derniers, une séparation des lieux est de surcroît possible pour un dirigeant sur 2. On remarque également qu'une proportion non négligeable des dirigeants confrontés à ce problème envisage de déménager en cas de transmission et tout spécialement dans l'Alimentation, où la cohabitation sous un même toit de la résidence et de l'activité est majoritaire. Il est intéressant d'indiquer qu'un dirigeant a anticipé la cession de son entreprise et séparé les deux types de locaux à cette fin dès 2002.

En revanche, le changement de statut juridique en vue de faciliter cette opération n'est prévu que par un petit nombre d'artisans. Moins de 1 sur 10 y songe globalement, mais la proportion n'est pas plus élevée parmi ceux qui sont en entreprise personnelle.

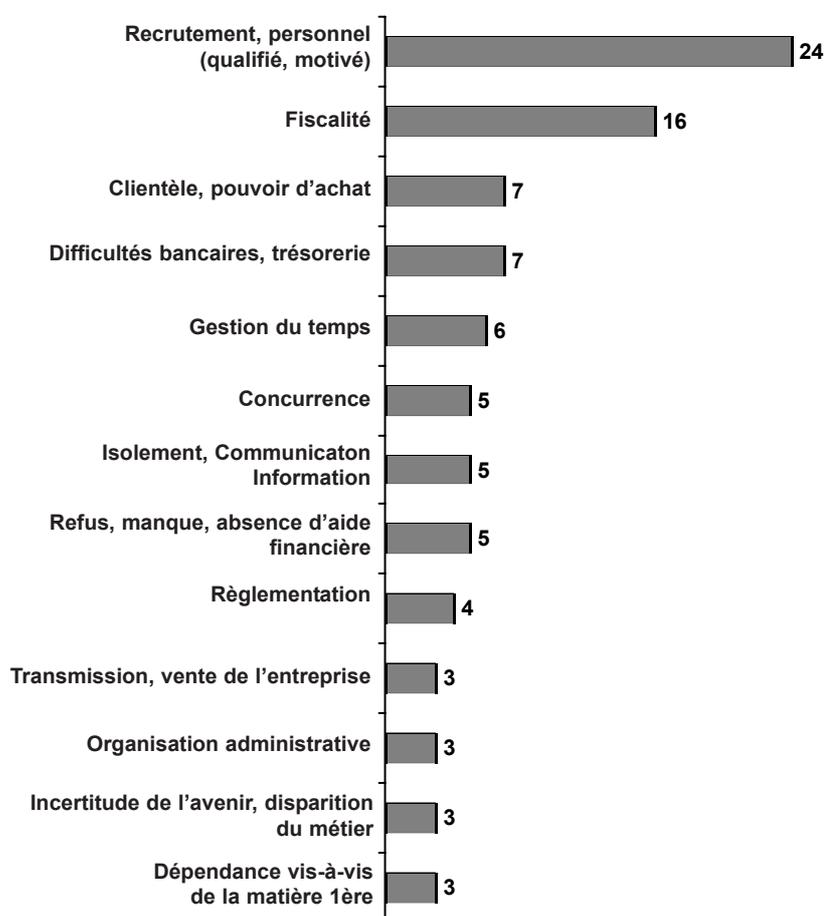
Plus de 7 entreprises sur 10 ayant retourné l'enquête respectent les normes en vigueur. Elles répondent par la négative dans 15 % des cas ; parmi ces dernières, un tiers seulement envisage des investissements de mise à niveau.

On remarque que plus d'un artisan sur 10 ne se prononce pas sur la conformité de son entreprise.

La main d'œuvre est au cœur des préoccupations

Invités à faire part de leurs principales préoccupations, les artisans mettent principalement en avant leurs **difficultés à trouver une main d'œuvre motivée et qualifiée**, puis celles liées à la fiscalité (charges trop lourdes). Les autres sujets d'inquiétude sont très nettement relégués au second plan. On note cependant quelques craintes liées au pouvoir d'achat des consommateurs ; de même, certains artisans font part de difficultés de trésorerie.

Principales préoccupations des chefs d'entreprises artisanales
(en % des citations - plusieurs réponses possibles)



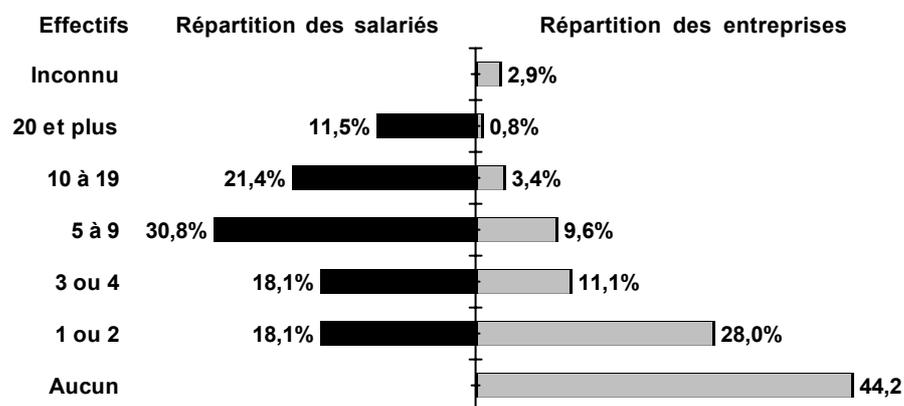
Les Ressources Humaines

10 200 salariés dans l'artisanat

Les entreprises artisanales sont traditionnellement de très petite taille. Début 2006, 44 % n'ont aucun salarié et 28 % en comptent 1 ou 2. Un peu plus de 4 % seulement ont un effectif égal ou supérieur à 10 personnes.

Au total, les entreprises artisanales du département emploient **10 200 salariés**, soit près de **13 % du total du secteur privé et semi-public**. L'effectif moyen se situe à 2,1 salarié ; il est un peu plus élevé dans la Production, un peu plus faible dans les Services et l'Alimentation.

Répartition des entreprises et des salariés selon l'effectif



D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

Effectifs totaux et effectif moyen par entreprise selon le secteur d'activité

Secteur	Effectifs totaux	Effectif moyen
Alimentation	1 064	1,8
Bâtiment	4 211	2,0
Production	2 431	3,0
Services	2 492	1,7
Total	10 198	2,1

D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

Des salariés fidèles

Le turn-over ne semble pas, dans l'ensemble, poser de problème particulier. Les rotations sont effet jugées faibles dans près de 9 entreprises employant des salariés sur 10 (élevées dans seulement moins de 2 % des cas).

Peu d'entreprises dotées d'un plan annuel de formation

Parmi celles qui ont des salariés, un peu moins de 2 entreprises sur 10 ont mis en place un plan annuel de formation. L'accent est très largement mis sur les spécialités techniques.

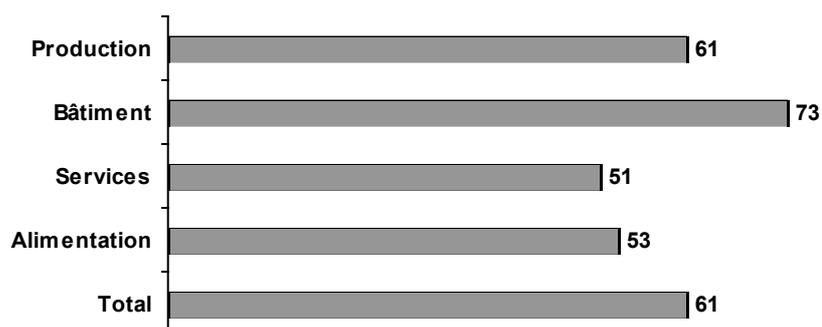
Les prochains départs en retraite de salariés sont assez peu anticipés

Dans un contexte de cessation d'activité d'un nombre très important de chefs d'entreprises artisanales, la **perspective du départ à la retraite de salariés n'apparaît pas comme une préoccupation majeure**. Dans 20 % des entreprises employeurs, des risques de perte de savoir-faire sont pourtant pointés. Mais **30 % seulement des dirigeants anticipent des départs** devant intervenir avant fin 2010, en privilégiant notamment le recours à l'apprentissage. Des recrutements externes sont également prévus assez fréquemment, ainsi qu'une formation supplémentaire du personnel en place.

Des difficultés à recruter

Globalement, **61 % des entreprises qui cherchent à recruter du personnel éprouvent des difficultés** à en trouver. Les secteurs les plus confrontés à ce problème sont la Production et surtout le Bâtiment, où ce problème en touche près de 3 sur 4. Les métiers plus fréquemment cités (plus de la moitié des cas) concernent d'ailleurs ce dernier secteur : maçon, plâtrier, charpentier-couvreur, plombier-chauffagiste, menuisier, électricien...

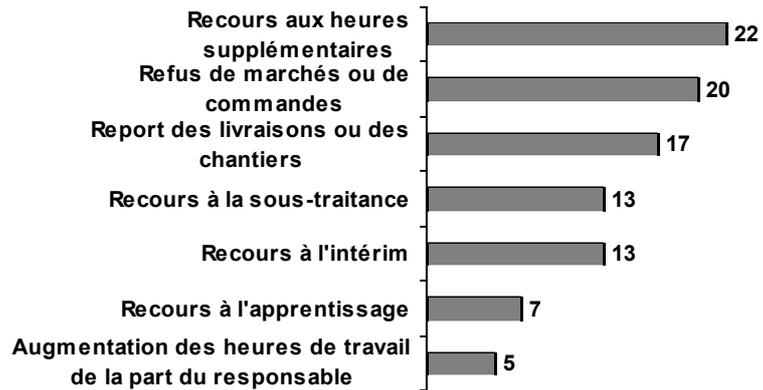
Part des entreprises éprouvant des difficultés à recruter
(en % de celles qui sont concernées)



Dans plus de 4 cas sur 10, les postes restent non pourvus, ce qui occasionne une gêne pour le développement de l'entreprise.

Pour pallier ces difficultés, trois options sont le plus fréquemment retenues : le recours aux heures supplémentaires, le refus de marchés ou de commandes (pour 1 entreprise concernée sur 5) et l'allongement des délais de livraison. Le recours à l'apprentissage n'apparaît pas comme une priorité.

Les solutions utilisées par les dirigeants pour pallier les difficultés de recrutement (en % des citations - plusieurs réponses possibles)

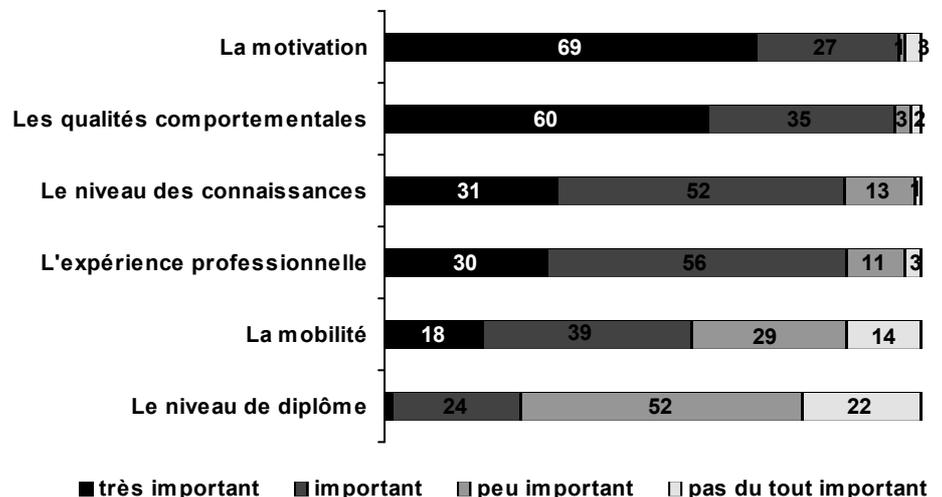


Si l'apprentissage n'est pas encore répandu comme moyen pour trouver une main d'œuvre formée qui fait actuellement défaut, une immense majorité des artisans estiment cependant qu'il pourrait être une solution. Plusieurs artisans n'ayant pas d'apprentis actuellement ont d'ailleurs amorcé les démarches pour en avoir.

On recherche des personnes motivées

Les candidats recherchés par les entreprises doivent avant tout **faire preuve de motivation** : envie de travailler, de bien faire, implication. Leurs **qualités comportementales** comptent également bien davantage que leur niveau de diplôme (respect des consignes, présentation, autonomie...). Le niveau des connaissances et l'expérience professionnelle jouent certes un rôle important dans la sélection mais il ne semble pas primordial. A noter que ces résultats sont **une constante** dans toutes les enquêtes réalisées en Loir-et-Cher sur ce point.

Répartition des qualités recherchées par les dirigeants pour recruter (en % du nombre de réponses)



Méthodologie

Pour cette question, il était proposé de classer de 1 " pas du tout important " à 4 " très important " une liste de 6 qualités.

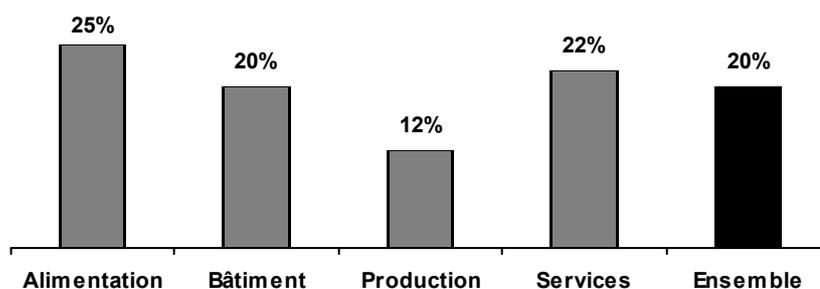
L'apprentissage

Du point de vue des entreprises

1 entreprise sur 5 recourt à l'apprentissage

Début 2006, la formation des jeunes par **l'apprentissage concerne 1 000 entreprises artisanales** du Loir-et-Cher, soit 20 % du total. Cette formule est plus courante dans les métiers de bouche, moins utilisée dans le secteur de la Production.

Part des entreprises recourant à l'apprentissage selon le secteur au 31/12/2005



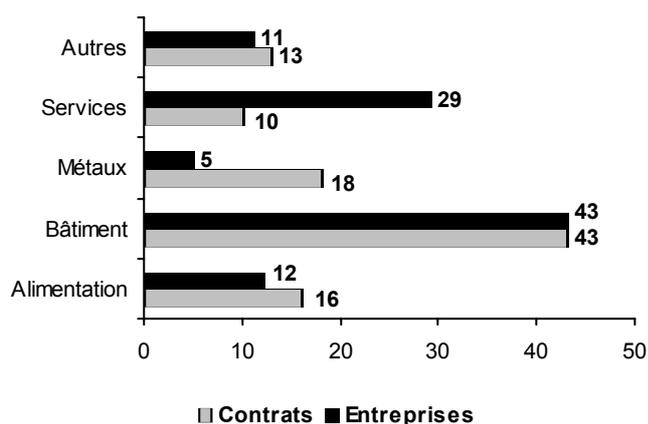
D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

A noter que 7 artisans sur 10 ayant actuellement au moins un apprenti (parmi ceux ayant répondu à l'enquête) ont un recours régulier à l'apprentissage. Pour 2 sur 10, il s'agit d'une première expérience. Les utilisateurs occasionnels sont peu nombreux (moins de 1 sur 10).

Le développement de l'apprentissage voulu par le législateur passe par le recrutement de nouvelles entreprises d'accueil, d'autant que parmi les utilisateurs actuels, **un quart ne sait pas s'il va poursuivre**. Parmi ceux dont c'est la première expérience, 2 sur 10 pensent qu'ils ne reprendront pas d'apprentis. Globalement, **65 % sont décidés à continuer**.

En 2005, le Loir-et-Cher compte **1 364 apprentis relevant du secteur de l'artisanat**. Le Bâtiment en regroupe 43 %, ce qui correspond à son poids en terme d'entreprises. On n'en compte en revanche que 10 % dans les Services (alors que le secteur représente 26 % des entreprises).

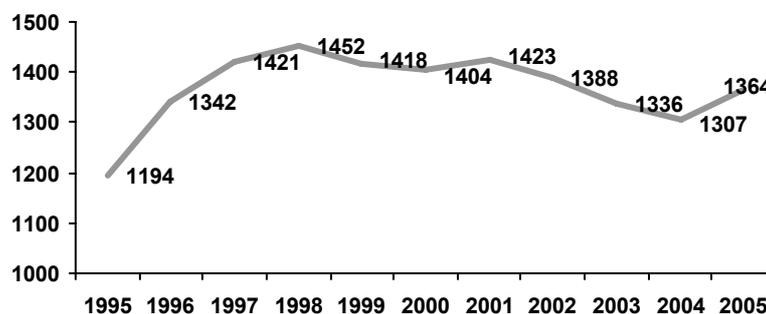
Répartition par secteur d'activité des contrats d'apprentissage en cours en 2005 (en %)



D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

Au cours de la décennie écoulée, le nombre de contrats a atteint un maximum de 1 452 en 1998. Depuis, il a un peu fléchi et fluctue autour de 1 350. On constate une baisse assez sensible dans l'Alimentation (un peu enrayée en fin de période), compensée en grande partie par une progression dans le Bâtiment.

Evolution du nombre total de contrats d'apprentissage dans l'artisanat depuis 1995



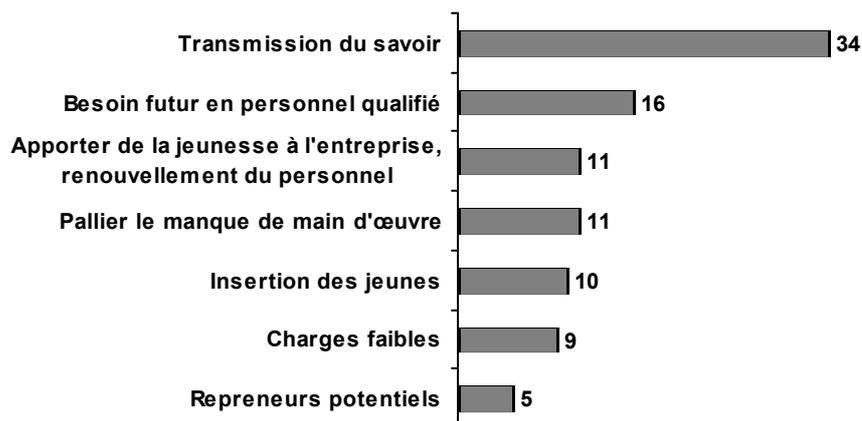
D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

Transmettre le savoir

Les artisans qui forment des apprentis le font en priorité **pour transmettre un savoir, un savoir-faire**. Ils y voient ensuite un moyen utile pour **former la main d'œuvre qualifiée** dont leur entreprise et la profession **auront besoin** et qu'ils ne trouvent pas sur le marché du travail. L'apprentissage est ainsi d'autant plus utile qu'il permet de compenser les départs (retraite ou autres), de renouveler et rajeunir les effectifs. Certains évoquent en complément une possibilité d'insérer les jeunes dans le monde du travail. Les avantages financiers liés à la formule ne sont que rarement mis en avant, de même que la possibilité de trouver dans les apprentis d'aujourd'hui les repreneurs de demain.

Dans la plupart des cas, les entreprises n'ont qu'un seul apprenti (2 cas sur 3), voire deux (1 sur 4). Celles qui en emploient 3 ou 4 sont très peu nombreuses.

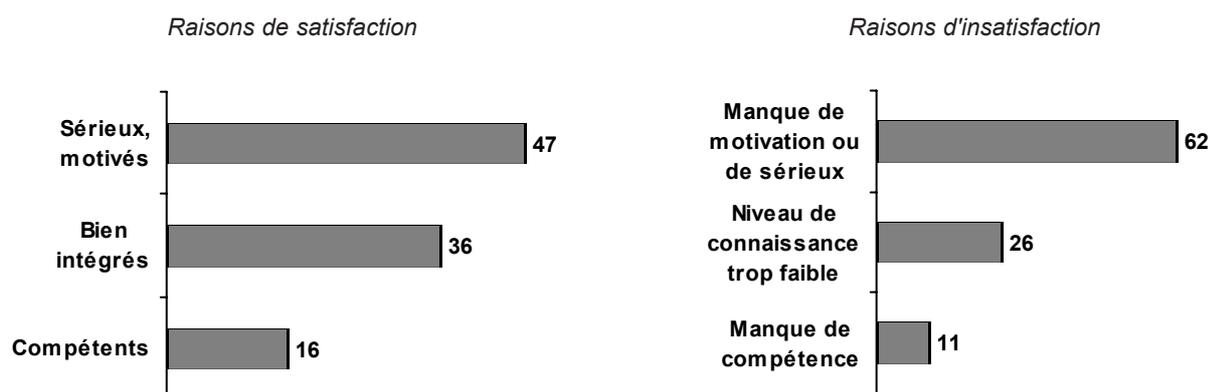
Raisons invoquées par les artisans formant des apprentis
(en % des citations - plusieurs réponses possibles)



Comme pour les recrutements, les apprentis sont jugés d'abord sur leur motivation

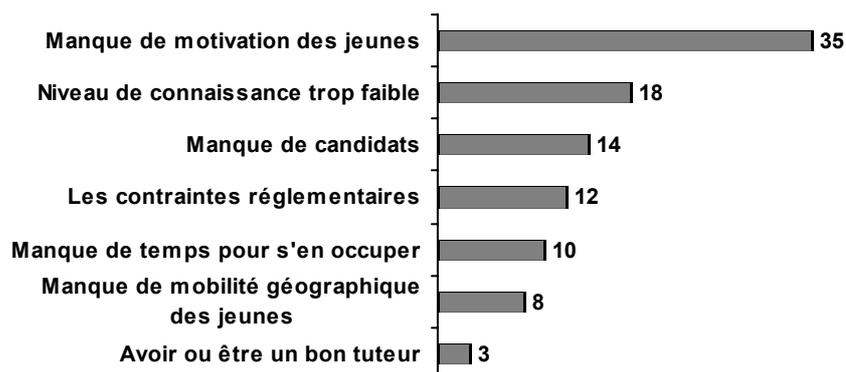
Trois artisans sur 4 se déclarent satisfaits dans l'ensemble des apprentis dont ils ont la charge. Ils sont d'abord sensibles à leur sérieux et à leur motivation. C'est ce qui est le plus apprécié chez les bons éléments et constitue le principal motif de reproche en cas d'insatisfaction. S'agissant de jeunes en formation, le niveau de compétence tient une place assez limitée dans le jugement des dirigeants. L'intégration au sein de l'entreprise apparaît en revanche comme assez importante parmi les opinions positives. En négatif, un niveau de connaissance trop faible regroupe un quart des reproches.

Jugements portés par les artisans sur les apprentis (en % des réponses)



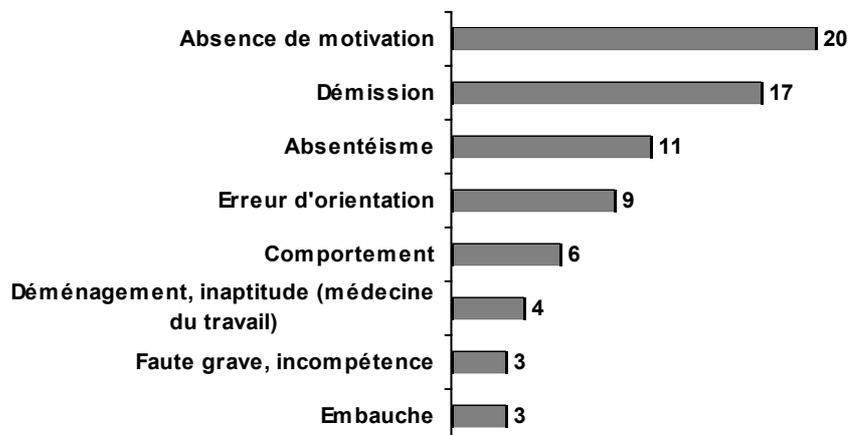
La question de la **motivation apparaît véritablement cruciale**, puisqu'elle figure en tête des difficultés qui peuvent, selon les chefs d'entreprise, entraver le recours à l'apprentissage. Les autres motifs sont nettement moins souvent cités. Parmi ceux-ci, le trop faible niveau de connaissance a le plus de poids, devant le manque de candidats et les contraintes réglementaires.

Principaux freins à l'apprentissage
(en % des citations - plusieurs réponses possibles)



La motivation des jeunes est également le premier motif de résiliation d'un contrat d'apprentissage, devant la démission. L'absentéisme, qui arrive en troisième position, en est de surcroît une manifestation tangible. La rupture n'est pas un phénomène marginal, puisqu'au cours des cinq dernières années, elle s'est produite dans 35 % des entreprises.

Motifs de résiliation des contrats d'apprentissage
(en nombre de citations)



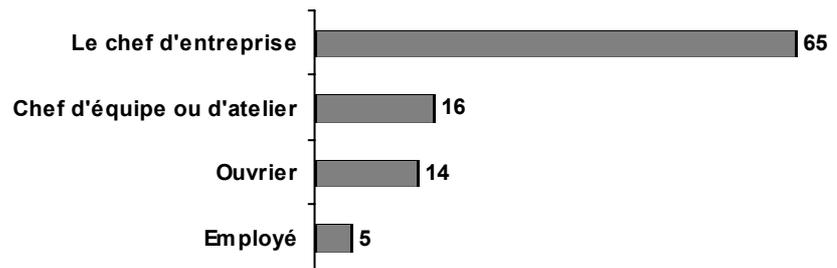
Les ruptures de contrat d'apprentissage

La Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a effectué une enquête en 2004 auprès des apprentis de trois départements du Centre (dont le Loir-et-Cher) afin de connaître et d'analyser leur parcours. Il en ressort que la rupture du contrat d'apprentissage est fréquente : 27 %. Cependant, plus de 6 jeunes sur 10 signent un nouveau contrat après une rupture. Pour un quart de ces derniers, il s'agit d'une réorientation vers un autre métier. La rupture suivie de la signature d'un nouveau contrat est surtout le fait des serveurs, des cuisiniers et des jeunes ayant choisi un métier de bouche. La rupture totale est plus fréquente dans la vente.

Deux maîtres d'apprentissage sur trois sont des chefs d'entreprise

Dans deux cas sur trois, le maître d'apprentissage ou le tuteur des apprentis est le chef d'entreprise lui-même. La fonction est plus rarement confiée à un chef d'équipe ou un ouvrier (cela arrive lorsqu'il y a plusieurs apprentis), très marginalement à un employé.

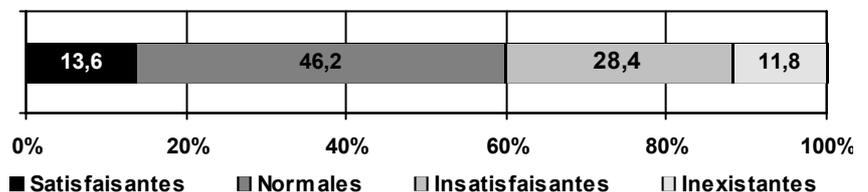
Répartition des maîtres d'apprentissage ou tuteurs par type de fonction (en % des réponses)



Ils sont très peu nombreux à avoir suivi une formation au tutorat (10 % seulement). Pour plus d'un quart des dirigeants, elle serait utile.

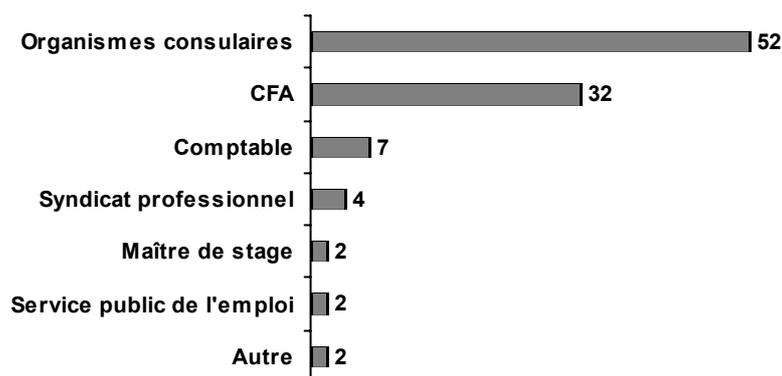
Un artisan sur 4 exprime un sentiment d'isolement du tuteur ou du maître d'apprentissage face aux difficultés que peut rencontrer l'apprenti au cours de sa formation. **Les relations avec le CFA** dont dépend l'apprenti sont d'ailleurs **loin d'être toujours au beau fixe**. Près d'un chef d'entreprise sur 3 les juge non satisfaisantes et plus d'un sur 10 les qualifie même d'inexistantes.

Perception de la relation avec les CFA (en % des réponses)



Les CFA ne sont d'ailleurs pas les structures auxquelles les dirigeants s'adressent en priorité lorsqu'ils se posent des questions au sujet de l'apprentissage. Ils interrogent d'abord les organismes consulaires.

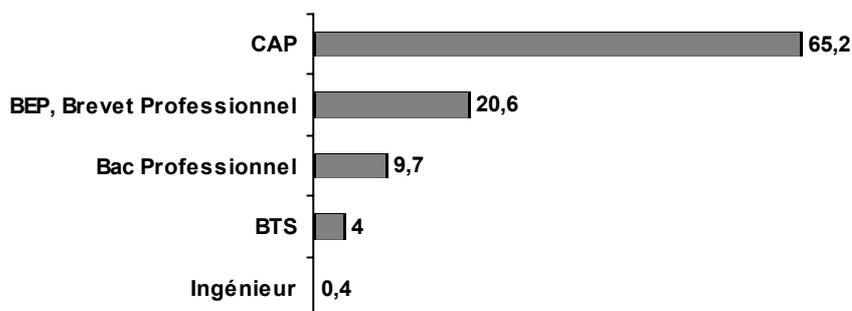
**Organismes auxquels les dirigeants s'adressent
en cas de besoin d'information sur l'apprentissage
(en % des citations - plusieurs réponses possibles)**



Deux apprentis sur trois préparent un CAP

Dans les entreprises ayant répondu à l'enquête, 65 % des apprentis préparent un CAP et 21 % un BEP ou un brevet professionnel. Ils sont moins de 10 % à se former en vue d'un Bac professionnel. Les études post-bac par l'apprentissage demeurent encore marginales.

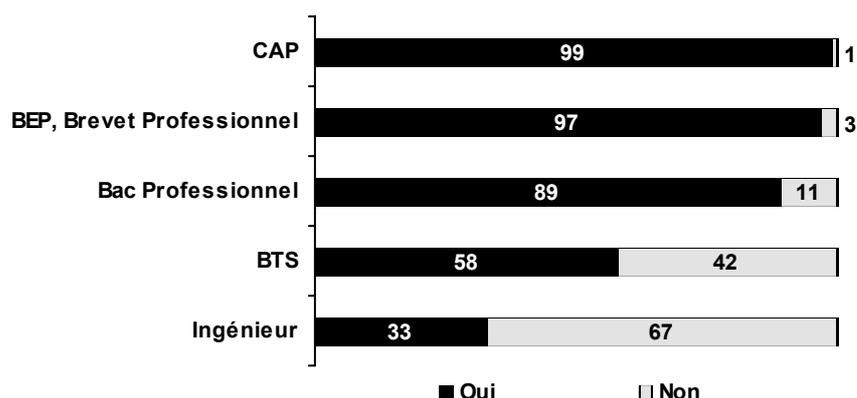
**Nature des diplômes préparés par les apprentis
(en % des réponses)**



A ce sujet, on constate que les **possibilités offertes par l'apprentissage ne sont pas toujours connues** des artisans eux-mêmes. Parmi ceux n'y recourant pas actuellement, les deux tiers pensent que l'on ne peut pas préparer un diplôme d'ingénieur par ce cursus et plus de 4 sur 10 un BTS.

Parallèlement, sur 10 chefs d'entreprise ne recourant pas à l'apprentissage, 4 disent ne pas connaître les avantages financiers liés à la formule (exonérations de charges, etc.). Parmi eux, plus des trois quarts seraient prêts à recevoir une information personnalisée. C'est également le cas pour un quart de ceux qui estiment avoir déjà une bonne connaissance de la question.

Opinion des artisans n'ayant pas d'apprentis sur les diplômes pouvant être préparés par l'apprentissage (en % des réponses)



Huit apprentis sur dix ont obtenu un emploi à la suite de leur apprentissage

Selon les artisans, près de **80 % des apprentis qu'ils ont formés au cours des toutes dernières années ont obtenu un poste** à la suite de leur formation (15 % ignorent leur devenir). Dans plus de 4 cas sur 10, l'apprenti a été embauché par un concurrent, contre un quart seulement par l'entreprise de formation. Dans un peu moins de 3 cas sur 10, le poste est situé dans une autre branche d'activité ou une entreprise n'appartenant pas au secteur artisanal. L'emploi obtenu est en adéquation avec la formation suivie pour près de 3 jeunes sur 4.

Pour ceux actuellement en formation, la moitié des dirigeants ne leur proposera pas de postes, principalement pour des raisons financières. Environ un tiers devrait bénéficier de cette opportunité, tandis que 17 % des artisans n'ont pas encore tranché.

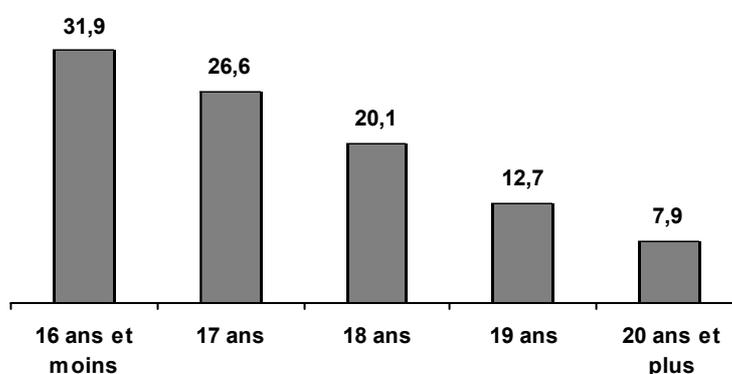
Du point de vue des apprentis

Données de cadrage sur l'échantillon

Leur âge

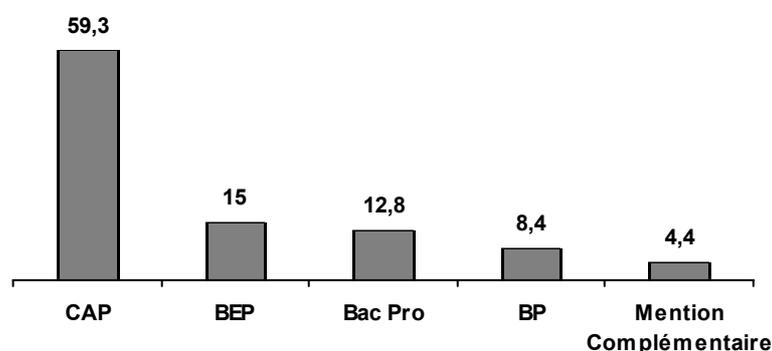
Les apprentis ayant répondu à l'enquête sont plutôt au début de leur parcours. Plus de 3 sur 10 ont 16 ans au plus et en majorité, ils ont moins de 18 ans.

Répartition par âge des apprentis ayant répondu à l'enquête (en %)



6 sur 10 préparent un CAP et 15 % un BEP.

Répartition des apprentis selon le diplôme préparé (en %)

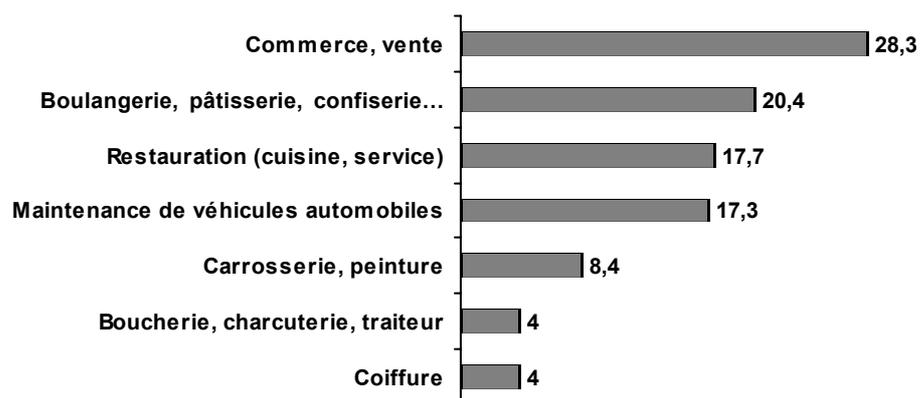


Méthodologie

Grâce à la collaboration du Centre de Formation des Apprentis de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loir-et-Cher, une enquête a été réalisée auprès des apprentis en formation. Ils sont 230 à avoir renseigné le questionnaire.

Les spécialités préparées sont évidemment celles du CFA. Le commerce et la vente regroupent plus d'un quart des répondants, devant les activités de boulangerie et pâtisserie (comprenant également glacier, chocolatier et confiseur).

Répartition des apprentis selon la spécialité préparée (en %)

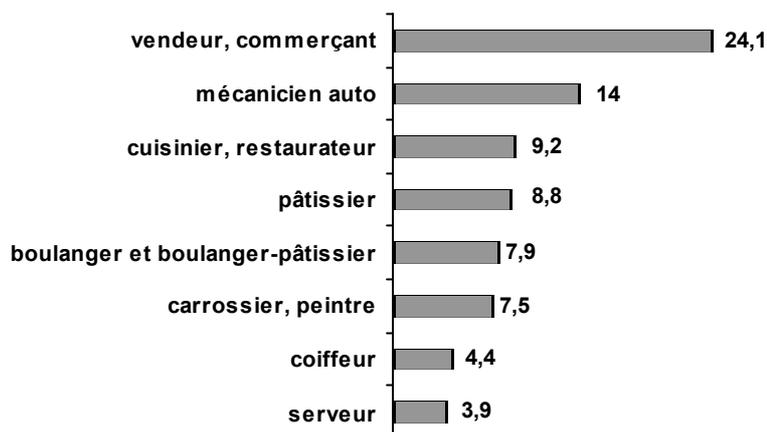


Beaucoup font preuve de mobilité puisque moins d'un tiers résident dans la ville où est située leur entreprise d'accueil. Il convient cependant de préciser que les deux lieux sont fréquemment proches.

Des aspirations pas toujours en phase avec le diplôme préparé

Dans la **grande majorité** des cas, le **métier que souhaitent exercer les apprentis est en lien direct avec la spécialité** qu'ils ont choisie. Cependant, une **minorité non négligeable** (plus de 12 %) **exprime des aspirations divergentes**, ou ne sait pas encore. Deux cas sont à distinguer : ceux qui ambitionnent une activité très éloignée (on citera à titre d'exemple pompier, médecin, photographe, auxiliaire de puériculture, musicien...) et ceux qui ne se trouvent pas dans la bonne filière (à l'exemple de l'apprenti boulanger qui veut devenir mécanicien). Toute proportion gardée (les effectifs sont souvent réduits), c'est parmi les cuisiniers que l'on rencontre le plus d'apprentis dont les envies divergent de leur formation (plus de 2 sur 10). C'est également le cas, dans une moindre mesure, dans les filières boulangerie et pâtisserie d'une part, vente et commerce d'autre part (17 %).

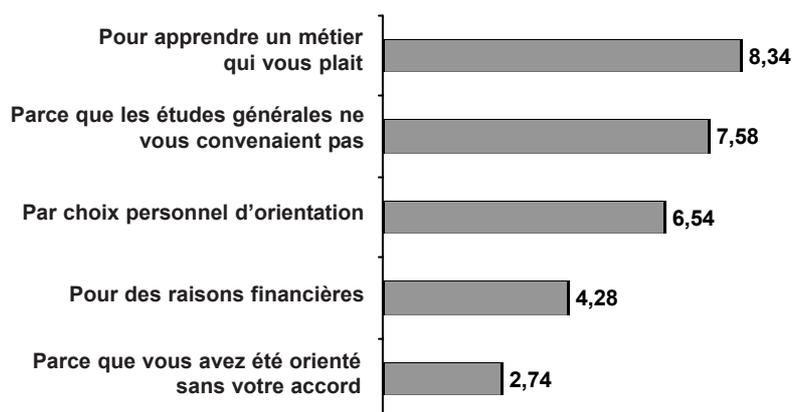
Principaux métiers que souhaitent exercer les apprentis (en % des réponses)



1 jeune sur 16 seulement regrette d'être passé par l'apprentissage

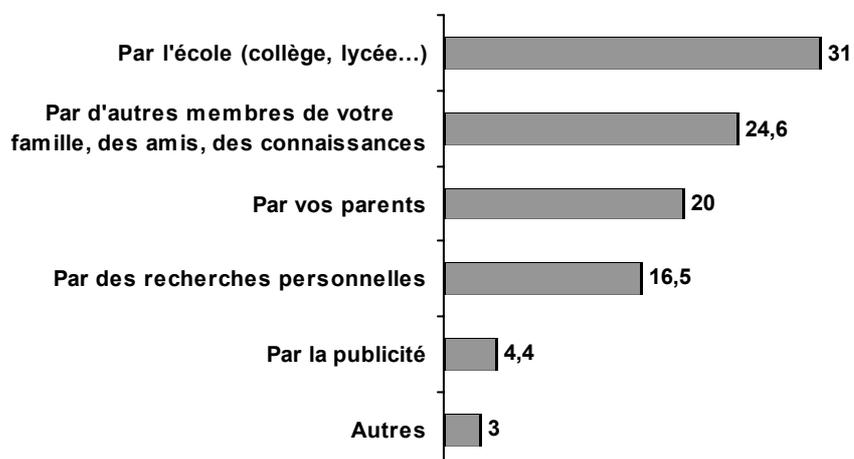
L'apprentissage est d'abord le moyen d'apprendre un métier qui leur plaît et il correspond très souvent à un choix personnel d'orientation (60 % ont placé en première position l'une de ces deux propositions). L'abandon d'études générales qui ne leur convenaient pas intervient également dans une assez large proportion. L'aspect financier (salaire perçu) est moins important. L'orientation non désirée vers la filière est peu évoquée : 3 % seulement l'ont placée en tête.

Raisons évoquées pour le choix de l'apprentissage
(en poids - méthode du scoring)²



Le cercle familial ou amical tient un rôle prépondérant dans la connaissance des possibilités offertes par l'apprentissage (45 % des réponses cumulées pour les deux propositions). L'école constitue également une source importante (31 %). On remarque que pour plus de 16 % des apprentis, leur choix a été dicté par des recherches personnelles. En revanche, les campagnes de publicité n'auraient qu'un impact direct très limité.

Classement des sources d'information sur l'apprentissage
(en % des réponses - plusieurs réponses possibles)



2. Les apprentis étaient invités à classer les différentes propositions par ordre de priorité (de 1 à 5). La question a été traitée en utilisant la méthode du scoring : 10 points sont attribués à la priorité 1, 8 à la priorité 2, 6 pour la 3, 2 points pour la 4 et 1 pour la 5ème.

Plus de 6 apprentis sur 10 se disent très satisfaits de leur orientation et près d'un sur 3 plutôt satisfaits. Ils sont à peine 6 % à la regretter un peu. Il semble important de souligner qu'aucun n'a exprimé une totale insatisfaction.

Répartition des apprentis selon leur degré de satisfaction vis-à-vis de leur orientation (en %)

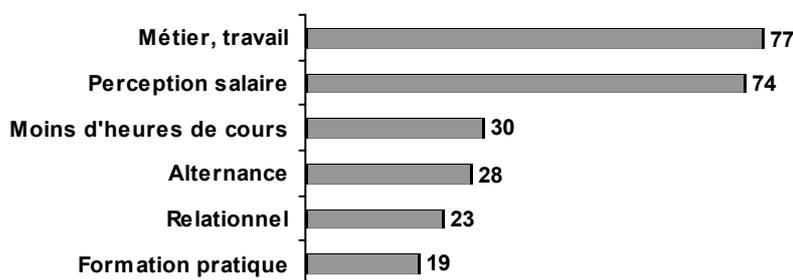


Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les moins satisfaits ne se trouvent pas parmi ceux qui ont été orientés sans leur accord. Ils figurent surtout dans les rangs de ceux pour qui l'apprentissage est un choix personnel et ceux qui étaient en froid avec les études générales.

Le degré de satisfaction varie par ailleurs avec la spécialité préparée. **Les cuisiniers et les peintres en carrosserie sont les plus réservés.** A l'inverse, les **apprentis bouchers et charcutiers** (peu nombreux, il est vrai), apparaissent **comme les plus enthousiastes**. On constate également des sentiments un peu divergents selon la nature du diplôme préparé. La proportion de très satisfaits est plus élevée chez ceux préparant un BEP ou un Brevet Professionnel, alors que la part des mécontents est supérieure chez les apprentis en CAP (près d'un sur 10).

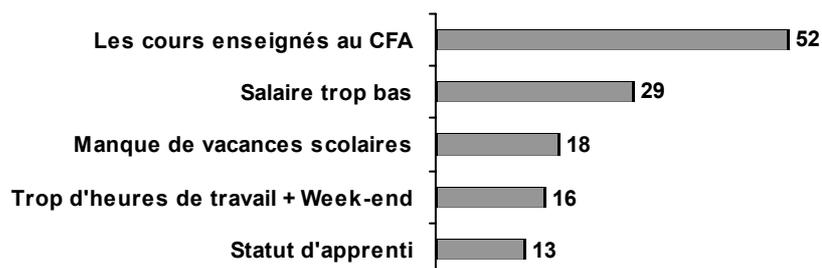
Parmi les points les plus positifs figurent en tête l'intérêt du travail, du métier (en particulier, soulignons-le, pour ceux qui ne sont pas tellement satisfaits de leur orientation) et la perception d'un salaire. Ensuite interviennent la forme particulière des études (moins d'heures de cours, alternance, formation plus pratique que théorique). L'aspect relationnel semble tenir également une place non négligeable.

Ce qui plaît le plus aux apprentis dans l'apprentissage (en nombre de citations - plusieurs réponses possibles)



Les griefs sont formulés avec une moindre intensité. Ils sont avant tout dirigés contre la **nature de l'enseignement**. Certains trouvent que les salaires ne sont pas assez élevés ; des récriminations sont également portées contre le manque de vacances et la charge de travail. Ces griefs, ainsi que ceux portés contre le statut d'apprenti, sont davantage avancés, en proportion, par les jeunes les moins à l'aise dans leur parcours. Ce constat est toutefois à prendre avec prudence compte tenu du petit nombre de réponses.

Ce qui déplaît le plus aux apprentis dans l'apprentissage (en nombre de citations - plusieurs réponses possibles)



Plusieurs récriminations sont assez virulentes contre les horaires pratiqués dans certains métiers (cuisine et carrosserie notamment), ainsi que le fait de devoir travailler le samedi (vente), voire le week-end entier (boulangerie). On rencontre également l'expression d'une injustice par rapport au salaire (" on fait le même travail, mais on est moins payé que les autres ").

Un bon accueil dans les entreprises

9 apprentis sur 10 se déclarent satisfaits de l'accueil qui leur est fait dans les entreprises ; il est même jugé très bon par une très large majorité. **Moins de 2 % sont très mécontents.**

Répartition des apprentis selon leur degré de satisfaction vis-à-vis de leurs conditions d'accueil dans les entreprises (en %)



On remarque que près de **4 jeunes sur 10 ont éprouvé des difficultés à trouver un maître d'apprentissage.**

Ajoutons également que l'on ne distingue pas d'influence réciproque évidente entre la qualité de l'accueil dans l'entreprise et le degré de satisfaction par rapport à l'orientation.

Des relations qui pourraient être améliorées entre les entreprises et les centres de formation

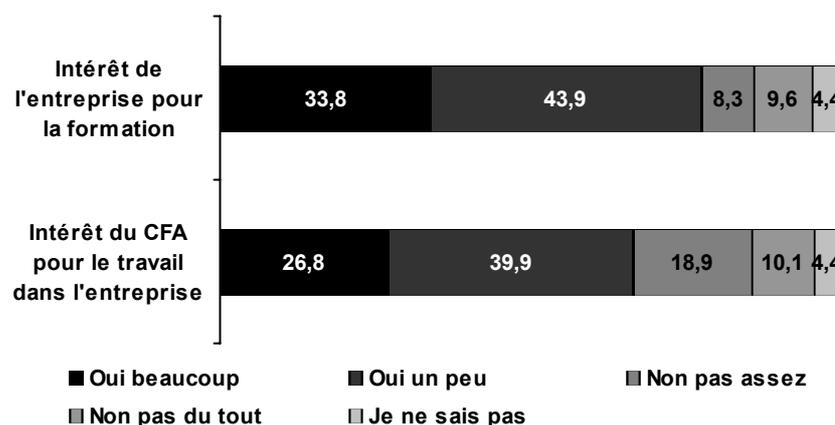
Deux apprentis sur 3 jugent que la formation qu'ils reçoivent dans leur CFA est adaptée aux besoins de leur entreprise d'accueil. Plus de 2 sur 10 ne se prononcent pas (deux fois plus chez ceux qui ne sont pas vraiment heureux de leur orientation) et près d'un sur 10 estime que les cours n'ont pas de rapport avec le travail. Cette dernière impression croît là aussi en fonction du degré d'insatisfaction vis-à-vis du choix d'orientation.

Répartition des apprentis selon leur perception de l'adaptation de la formation aux besoins des entreprises (en %)



Les apprentis ont le sentiment que les entreprises s'intéressent davantage au contenu de l'enseignement dispensé par le CFA que ce dernier ne se préoccupe du travail effectué dans les entreprises. Dans les deux cas cependant, ils constatent majoritairement un certain intérêt.

Répartition des apprentis selon leur perception de l'intérêt réciproque entre entreprise et CFA (en %)



Les relations entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil sont d'ailleurs jugées satisfaisantes par plus de 6 apprentis sur 10. On constate néanmoins qu'un sur 4 les considère comme insuffisantes, voire inexistantes. Cette proportion est plus élevée dans les filières commerce - vente, carrosserie et coiffure. Il est à noter que ce **jugement est plus mesuré que celui exprimé par les chefs d'entreprise** (rappelons qu'ils sont 40 % à estimer que leurs relations avec les CFA sont distantes ou nulles). Il apparaît cependant plus difficile aux jeunes de porter une appréciation, puisque plus d'un sur 10 ne se prononce pas (mais 3 sur 10 chez les apprentis boulangers).

Nature des relations entre centre de formation et entreprise, selon les apprentis (en %)



■ Suffisantes ■ Insuffisantes ■ Inexistantes □ Ne sait pas

L'apprentissage, un atout pour trouver du travail

Le diplôme qu'ils préparent actuellement n'apparaît pas comme une finalité en soi pour la majorité des apprentis. **Près de la moitié compte en effet poursuivre des études** (en particulier chez ceux qui se disent très contents de leur choix d'orientation) et plus d'un sur 10 cherchera du travail dans un autre domaine que celui dans lequel il suit une formation. Pour ce dernier cas, la proportion est plus élevée parmi ceux qui expriment quelques regrets sur leur cursus.

Répartition des apprentis selon ce qu'ils feront après l'obtention du diplôme préparé (en %)



■ Recherche d'un emploi dans le domaine correspondant à la formation
■ Recherche d'un emploi dans un autre domaine
■ Poursuite des études

Ils sont d'autant plus enclins à ne pas s'en tenir là que les **perspectives d'embauche dans leur entreprise d'accueil semblent assez limitées**. Un tiers seulement des apprentis pensent qu'ils pourront y rester. Plus de 3 sur 10 sont certains du contraire et autant ne savent pas. Les raisons invoquées par ceux qui ne se voient pas travailler plus tard dans l'entreprise d'accueil tiennent avant tout à des questions économiques (pas d'embauche, fermeture ou transfert). Mais pour un sur 3, il s'agit d'un choix personnel (changement d'orientation, envie de vivre d'autres expériences...).

Avenir des apprentis dans leur entreprise d'accueil (en %)



■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas

Près d'un apprenti sur 3 se déclare inquiet pour son **avenir professionnel. Une grande majorité (environ 6 sur 10) est au contraire sereine**. On remarque que le sentiment d'inquiétude grandit avec le degré d'insatisfaction par rapport à l'orientation. Il est également plus fort chez les apprentis en coiffure (peu nombreux) et dans la vente ou le commerce.

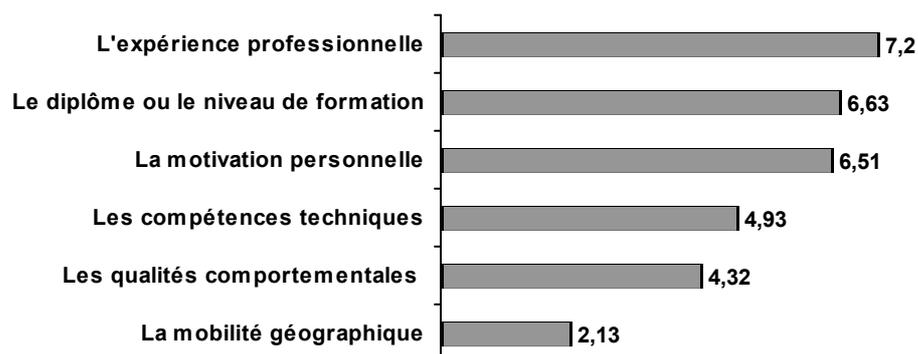
Répartition des apprentis selon leur inquiétude pour leur avenir professionnel (en %)



Pour presque tous (92 %), l'apprentissage constitue un atout pour trouver du travail. Ils sont moins de 5 % à penser qu'il ne procure aucun avantage.

Ce sentiment est en cohérence avec les **éléments** qui leur semblent **les plus décisifs pour décrocher un poste : l'expérience professionnelle et le diplôme ou niveau de formation**. Il est important de souligner que **ce point de vue ne concorde pas avec celui des chefs d'entreprise** dont les principaux critères de recrutement sont la motivation personnelle et les qualités comportementales.

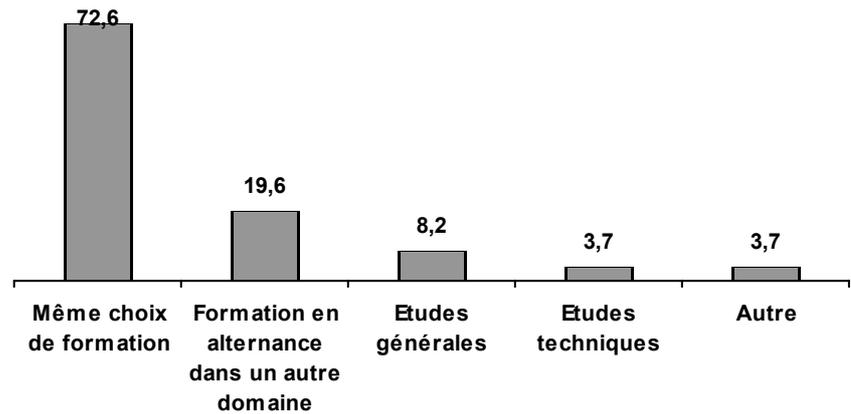
Éléments déterminants pour trouver un emploi, selon les apprentis (en poids - méthode du scoring)³



Les apprentis sont dans l'ensemble convaincus d'avoir fait le bon choix. Près des deux tiers reprendraient la même orientation si c'était à refaire et 2 sur 10 opteraient pour un autre métier, mais toujours par l'apprentissage. Cette dernière option est d'ailleurs très largement favorite parmi ceux qui se sentent le moins à l'aise avec leur orientation actuelle. A peine plus d'un sur 10 seulement préféreraient poursuivre des études selon un autre mode, principalement dans l'enseignement général.

3. Les apprentis étaient invités à classer six propositions par ordre de priorité. Comme précédemment, la question a été traitée en utilisant la méthode du scoring : 10 points ont été attribués à la priorité 1, 8 à la priorité 2, 6 pour la 3, 4 points pour la 4, 2 pour la 5 et 1 pour la 6ème.

Répartition des apprentis selon leur option " si c'était à refaire " (en %)



Pour un peu plus de la moitié des jeunes, leur expérience a quelque peu modifié l'image qu'ils se faisaient de l'apprentissage avant d'intégrer la filière. Autre signe qu'ils sont plutôt satisfaits, la modification est plus souvent positive que négative ; ce dernier cas se retrouve cependant une fois sur 4.

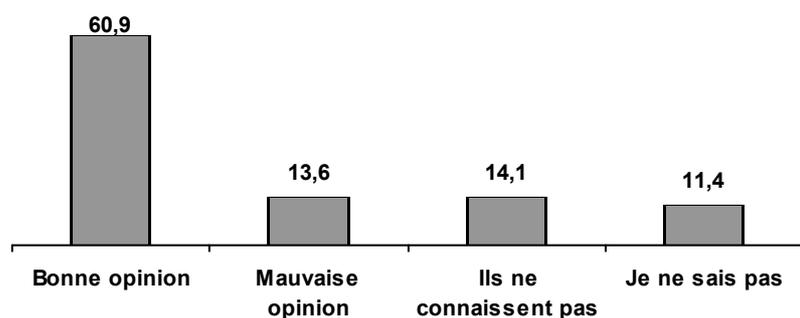
Modification de l'image des apprentis sur l'apprentissage (en %)



Selon les apprentis, les jeunes ont plutôt une bonne opinion de l'apprentissage

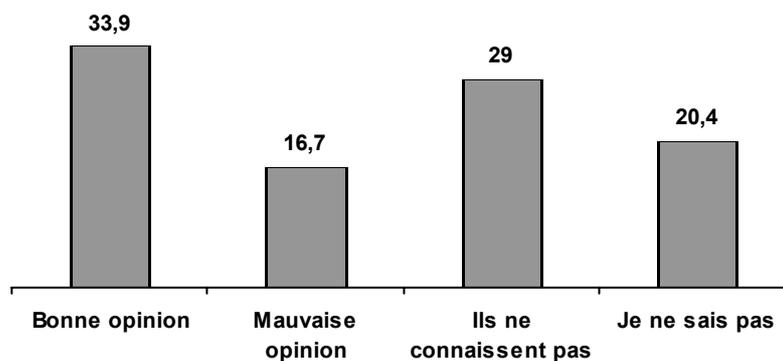
Six apprentis sur 10 estiment que les jeunes de leur âge ont une opinion positive de cette filière de formation. A peine plus d'un sur 10 pensent qu'ils en ont une mauvaise image, mais ils sont aussi nombreux à juger qu'ils ne la connaissent pas. Une proportion presque équivalente ne se prononce pas.

Répartition des apprentis selon leur avis sur ce que pensent les jeunes de l'apprentissage (en %)



En revanche, **un tiers seulement considère que les jeunes ont une image positive de l'entreprise en général**. Trois sur 10 estiment qu'ils n'ont aucune connaissance sur le sujet et 2 sur 10 ne se prononcent pas. La proportion des apprentis jugeant que les jeunes ont une mauvaise opinion est finalement assez faible.

Répartition des apprentis selon leur avis sur ce que pensent les jeunes de l'entreprise en général (en %)



Du point de vue des collégiens

Une idée assez précise de l'avenir

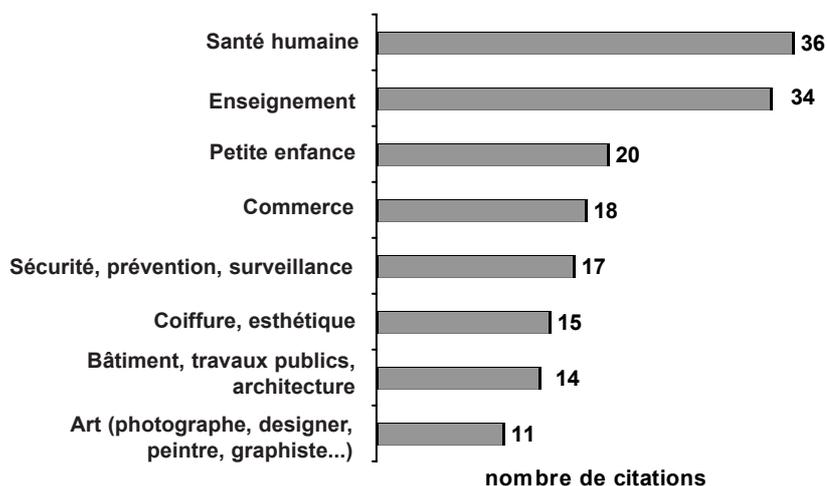
Méthodologie

Grâce à la collaboration de l'Inspection Académique et des professeurs concernés, une enquête sur l'apprentissage a été réalisée dans les collèges auprès d'une dizaine de classes de 3ème. Les questionnaires ont été renseignés par 337 collégiens..

Les collégiens de 3ème se font dans l'ensemble une idée assez précise de leur avenir professionnel. En effet, **7 sur 10 déclarent savoir quel métier ils veulent exercer plus tard**. On remarque que les plus assurés sont les enfants d'employés et d'ouvriers, alors que ceux dont le père est agriculteur sont proportionnellement plus nombreux à se poser des questions (près de la moitié).

Les professions de la santé sont les plus souvent citées, en premier lieu les infirmiers (10 citations), puis médecins (9) et kinésithérapeutes (6). La deuxième orientation majeure est l'enseignement ; quelquefois, une spécialité est indiquée (arts plastiques, sport). Ces deux domaines arrivent nettement en tête. On trouve ensuite les métiers liés à la petite enfance (avec une énorme majorité d'auxiliaires puéricultrices), puis le commerce, la sécurité (gendarmerie, police, armée essentiellement), la coiffure et les soins du corps. Le Bâtiment regroupe divers corps de métier ne comptant que peu de candidats chacun. Enfin parmi les 8 premières activités (sur 25 citées), on trouve une rubrique " art ", dans laquelle ont été placées les dessinateurs, graphistes et infographistes.

Principaux domaines d'activité cités par les collégiens ayant déclaré le métier qu'ils souhaitaient exercer



On peut estimer qu'en fonction des métiers cités, 35 % des élèves concernés pourraient y accéder par l'apprentissage.

Ceux qui n'ont pas d'idée précise sur la profession vers laquelle ils souhaiteraient se diriger étaient invités à citer leurs trois domaines de prédilection parmi une liste de 24 en les classant par ordre d'intérêt. Le commerce regroupe le plus grand nombre de citations, mais c'est le sport qui est placé le plus souvent en première position, devant la santé.

**Principaux domaines d'activité intéressant les collégiens
n'ayant pas d'idée sur le métier qu'ils souhaitent exercer**

Domaine d'activité	Nombre total de citations	dont en 1ère position
Commerce	27	9
Sport (footballeur, guide de montagne...)	22	11
Enseignement (instituteur, professeur ...)	19	3
Art (photographe, designer, peintre, graphiste ...)	18	7
Santé (médecin, infirmier, kinésithérapeute...)	16	10
Sciences (physicien, chimiste, biologiste, chercheur...)	16	5
Informatique (analyste programmeur, informaticien ...)	15	7
Hôtellerie, restauration, tourisme (cuisinier, serveur, hôtelier...)	15	2
Droit, sciences politiques (notaire, avocat, juge ...)	14	7
Audiovisuel, cinéma (ingénieur du son, scénariste, réalisateur...)	13	6
Lettres, langues (écrivain, traducteur...)	13	3
Industrie (ingénieur, technicien, tourneur-fraiseur, réglleur, opérateur ...)	11	6
Coiffure, esthétique	11	1
Information, communication (journaliste, chargé de communication, publicitaire...)	10	2
Economie, gestion (comptable, gestionnaire, banquier ...)	9	3
Bâtiment, travaux publics, architecture (maçon, électricien, architecte...)	8	4
Social (assistant social, aide à domicile...)	8	2
Aménagement, environnement (urbaniste, architecte d'intérieur, paysagiste...)	5	
Agriculture, pêche (agriculteur, horticulteur, marin...)	4	2
Sciences humaines et sociales (archéologue, géographe, sociologue...)	4	0
Sécurité, prévention, surveillance (pompier, agent de sécurité, policier...)	3	1
Secrétariat	3	0
Fonction publique et collectivités locales (secrétaire de mairie, fonctionnaire...)	2	0
Transport logistique (routier, magasinier, logisticien...)	1	0

Parmi les domaines rencontrant un très faible écho parmi ces jeunes, citons l'agriculture, les sciences humaines, le secrétariat, la fonction publique et les transports.

7 élèves sur 10 iront en seconde

A la date de l'enquête, moins de 8 % des élèves interrogés ne savaient pas encore précisément ce qu'ils feraient après la troisième. Pour les autres, plus de 7 sur 10 envisagent d'intégrer le lycée (dont une toute petite fraction un lycée professionnel). Un sur 4 se dirige vers un CAP ou un BEP, la formulation des réponses ne permettant pas de savoir si les CAP et BEP seront préparés dans le cadre de l'apprentissage ou non.

Une certaine connaissance de l'apprentissage, selon les élèves

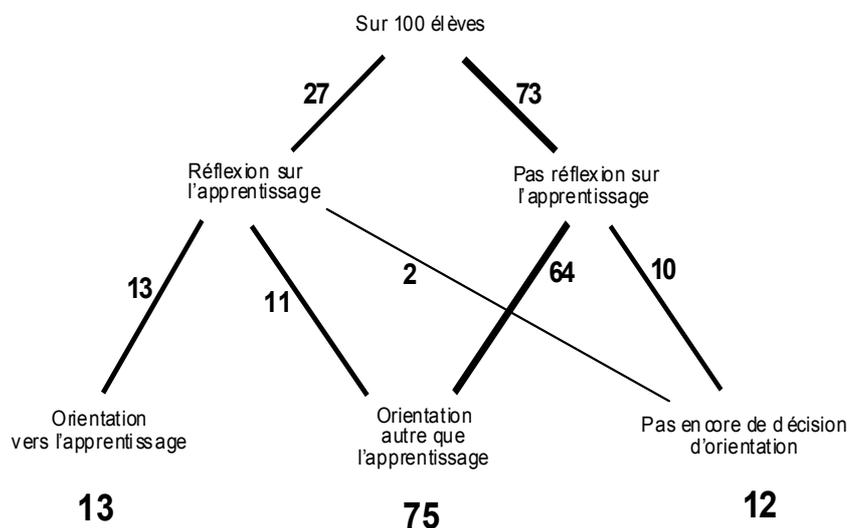
Plus de la moitié des élèves disent avoir une bonne connaissance de ce qu'est l'apprentissage. Une autre fraction importante en a une idée moins précise. Ils sont très peu nombreux à avouer une totale ignorance.

Répartition des élèves selon leur degré de connaissance de l'apprentissage (en %)



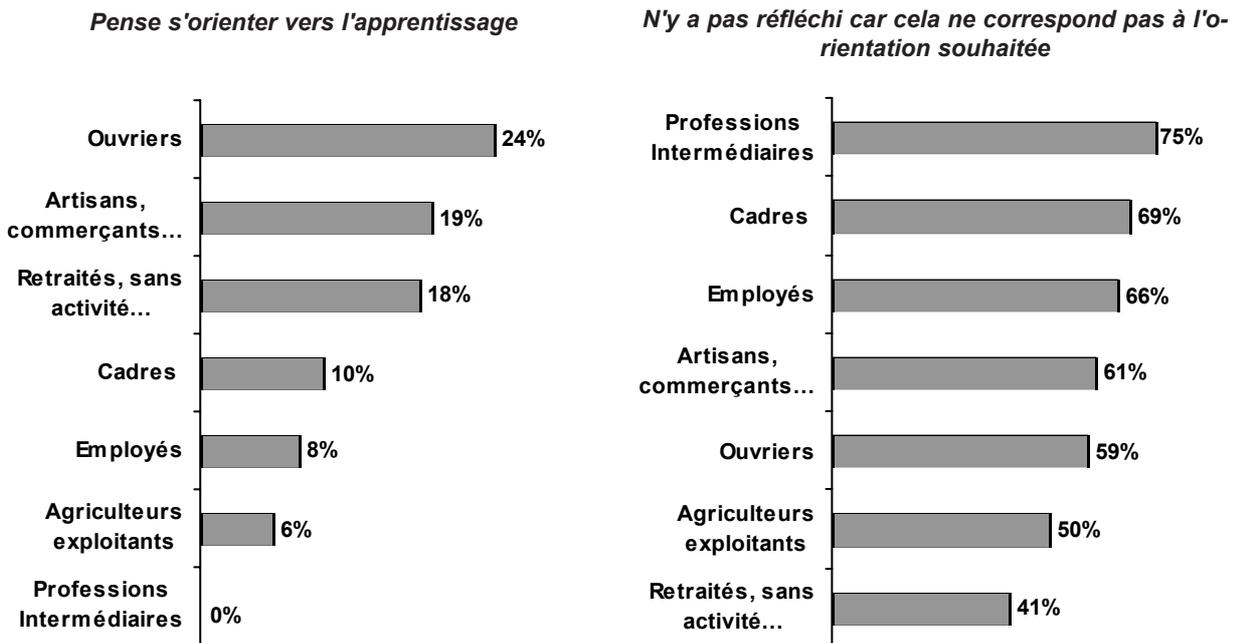
L'apprentissage, un choix délibéré

En complément de la question générale de l'orientation après la 3ème, les élèves étaient interrogés sur l'éventualité d'une orientation vers l'apprentissage. Un peu plus d'un quart d'entre eux y ont réfléchi, dont près de la moitié ont opté pour cette solution.



Le contexte familial joue un rôle non négligeable sur la réflexion des collégiens. Ainsi, près d'un quart des enfants d'ouvriers se préparent à aller en apprentissage, alors qu'aucun ne l'envisage lorsque le père fait partie d'une profession intermédiaire. C'est également dans ce dernier cas que la réflexion n'a pas, le plus souvent, été engagée parce que l'apprentissage ne correspond pas à l'orientation souhaitée (3 sur 4).

Proportion des élèves qui pensent s'orienter vers l'apprentissage et de ceux qui n'y ont pas réfléchi en fonction de la catégorie socioprofessionnelle de leur père



Pour ceux qui ont décidé de suivre cette filière, l'apprentissage est très majoritairement (2 fois sur 3) un choix personnel, leur permettant de préparer un métier qui leur plaît. Pour un sur 3 seulement, il résulte de leur désintérêt pour les études générales. Dans aucun cas, il n'est dû à une pression des parents ou des professeurs (autres propositions de réponse qui leur étaient faites). Les avantages financiers ne sont que très rarement cités.

C'est le plus souvent dans le cadre familial qu'ils ont eu connaissance de cette filière de formation (plus de 4 sur 10). L'école a été le lieu d'information pour 3 sur 10, mais on remarque également que pour 2 sur 10, il s'agit du résultat de recherches personnelles.

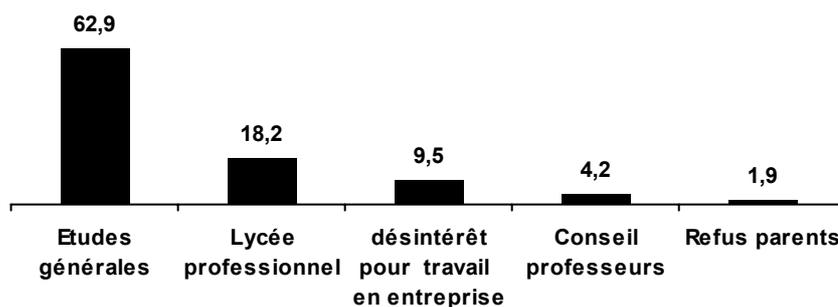
Répartition des élèves ayant opté pour l'apprentissage selon le mode de connaissance (en %)



L'intérêt pour les études générales constitue le motif principal pour ceux qui n'ont pas choisi de suivre l'apprentissage (2 sur 3). Près de 2 sur 10 optent pour le lycée professionnel, mais cette moyenne cache des disparités importantes selon la catégorie socioprofessionnelle des parents. Cette voie est plus souvent choisie par les enfants d'ouvriers et d'artisans - commerçants - chefs d'entreprise, alors qu'elle est quasiment absente lorsque le père est cadre.

Dans un cas sur 10 s'exprime un désintérêt pour le travail en entreprise (davantage chez les enfants de cadres). Les conseils des parents et des professeurs sont plus rarement évoqués.

Répartition des élèves n'ayant pas opté pour l'apprentissage selon le motif (en %)



L'information des jeunes sur l'apprentissage apparaît finalement plutôt incomplète

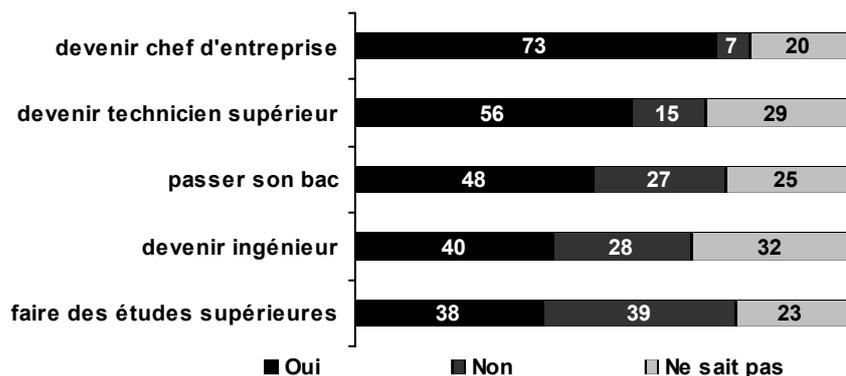
Au fur et à mesure du déroulement du questionnaire, on se rend compte que la connaissance que pensent avoir les élèves de 3ème de l'apprentissage est souvent imparfaite, voire inexacte. Les réponses aux questions suivantes en témoignent.

- 4 collégiens sur 10 pensent que l'apprentissage peut être intéressant pour un bon élève, un sur 3 estime l'inverse et un sur 4 ne se prononce pas.
- Ils sont 59 % à admettre qu'ils connaissent " un peu " seulement les possibilités offertes par l'apprentissage et 14 % à avouer leur totale ignorance. Près de 30 % déclarent en avoir une bonne connaissance. Rappelons qu'à une question précédente, ils étaient plus d'un sur 2 à déclarer avoir une idée très claire de ce qu'est l'apprentissage.
- L'opinion que l'apprentissage peut conduire à la tête d'une entreprise est celle qui est la plus largement partagée : près de 3 élèves sur 4 le pensent. Ils sont encore majoritaires à estimer que la filière peut mener vers un emploi de technicien supérieur (56 %). En revanche, il n'y en a qu'un sur 2 pour qui on peut passer le bac. Devenir ingénieur par l'apprentissage n'apparaît possible que pour 40 % des collégiens interrogés (32 % ne savent pas, plus forte proportion pour cette question). Enfin, ils sont 39 % à penser que l'on ne peut pas faire d'études supérieures par ce moyen, soit autant que ceux qui jugent du contraire.

Quelques contradictions apparaissent à la lecture de ces réponses. Comment devenir ingénieur ou technicien supérieur sans faire d'études supérieures ? La confusion, compréhensible pour des adolescents de 3ème, intervient pourtant au moment où se décide leur orientation. On constate par ailleurs que seulement un élève sur 4 souhaiterait recevoir plus d'informations sur les possibilités offertes.

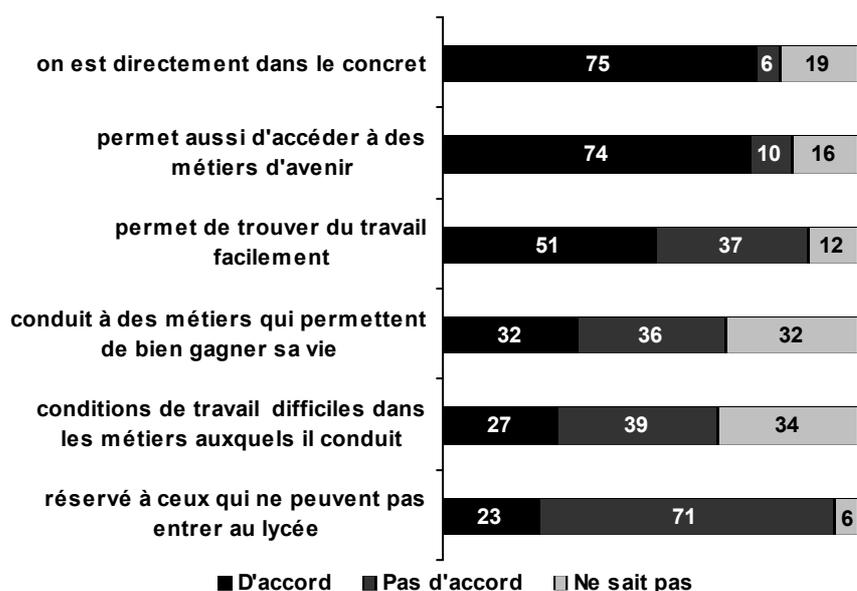
Quelques surprises surviennent également lorsque l'on étudie ces réponses à la lumière de la profession du père. En effet, c'est chez les enfants d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise que la proportion de ceux qui pensent que l'on peut passer le Bac par l'apprentissage est la plus faible. Ceux dont le père est ouvrier ont la perception la plus proche de la réalité, tandis que les enfants d'employés sont ceux qui répondent le plus fréquemment qu'ils ne savent pas quels diplômes on peut préparer par l'apprentissage.

Répartition des élèves selon ce qu'ils pensent des possibilités offertes par l'apprentissage pour quelques propositions (en %)



➤ **La vision des jeunes sur l'apprentissage est toutefois loin d'être négative**, bien au contraire. Ainsi, 7 sur 10 pensent qu'il n'est pas réservé à ceux qui ne sont pas en capacité d'entrer au lycée et qu'il peut conduire à des métiers d'avenir. La prise directe avec le concret est un élément relevé par une proportion plus élevée encore (3 sur 4). La facilité d'accès à un emploi est une opinion un peu moins répandue, regroupant tout juste la moitié des élèves. Cette réponse est à rapprocher de celle des apprentis qui sont quasiment unanimes à juger que la filière constitue un atout pour trouver du travail. Deux autres propositions ont recueilli des réponses beaucoup plus mitigées, avec une proportion importante de collégiens qui ne se sont pas prononcés. Pour ceux qui ont exprimé une opinion, les conditions de travail ne paraissent pas nécessairement plus difficiles qu'ailleurs. En revanche, les doutes sont nombreux sur le niveau des revenus liés aux métiers préparés par l'apprentissage.

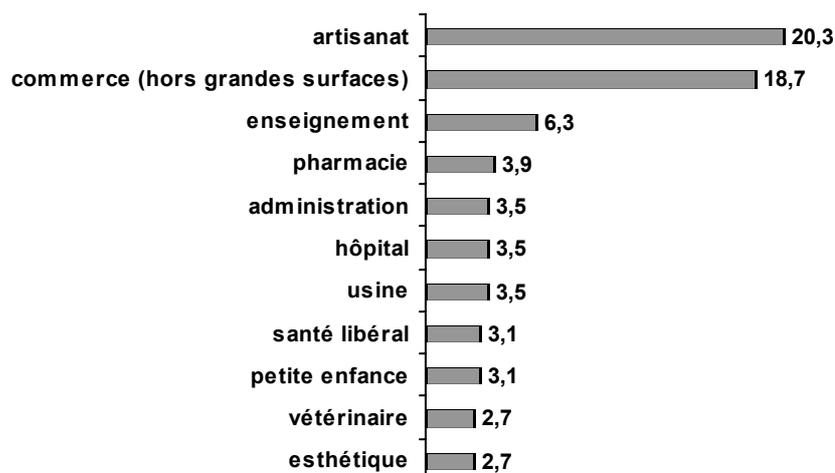
Répartition des élèves selon leur opinion sur quelques affirmations à propos de l'apprentissage (en %)



Près de 9 collégiens sur 10 jugent intéressant le stage de découverte des métiers

Près de 90 % des collégiens ayant répondu à l'enquête ont effectué un stage de découverte des métiers. L'éventail des expériences est large puisqu'il comprend une cinquantaine de types d'entreprise ou d'organisme. Deux familles sont cependant privilégiées, les artisans (20 % des stages) et le petit commerce (18,7 %).

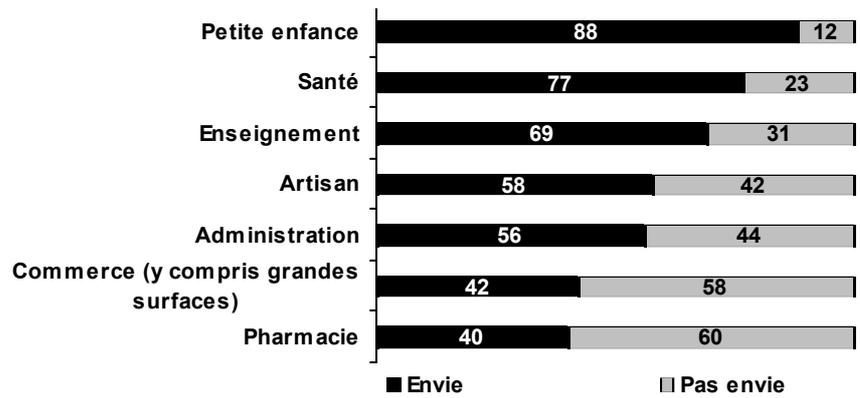
Principaux types de structure où les collégiens ont effectué un stage de découverte des métiers (en % des citations)



Plus d'un quart avoue avoir éprouvé **une certaine inquiétude avant le stage. L'expérience est jugée intéressante par une immense majorité** (87 %), mais elle n'a pas beaucoup modifié l'opinion des collégiens sur les entreprises en général (15 % seulement).

Dans la mesure du possible, les élèves se dirigent vers des structures d'accueil correspondant à leurs aspirations. Ainsi, le stage a donné l'envie à plus de la moitié d'entre eux (53,5 %) de s'orienter vers les métiers découverts. Les plus enthousiastes sont ceux qui ont approché les métiers de la santé (hormis en pharmacie) et de la petite enfance. **Une image positive se dégage également pour l'artisanat** et l'enseignement. En revanche, ceux qui ont effectué une expérience dans le commerce sont majoritairement déçus, plus particulièrement dans les grandes et moyennes surfaces (les avis sont plus partagés dans le petit commerce).

Répartition des élèves selon que le stage leur a donné l'envie du métier découvert pour quelques grandes familles de métiers (en %)



En dehors du métier ou de l'activité, les collégiens ont été sensibles à l'ambiance et aux conditions de travail, aux contacts humains.

Ce qui leur a plu	Nombre de citations
Métier ou secteur intéressant	77
Ambiance de travail	20
Contacts humains	13

Ce qui leur a déplu	Nombre de citations
Métier ou secteur inintéressant	54
Pénibilité	211
Désintérêt pour la vie en entreprise	8

Précisions méthodologiques

Cette étude a été menée dans le cadre d'un étroit partenariat entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'Inspection Académique de Loir-et-Cher et l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher.

Elle repose sur l'exploitation d'une série d'enquêtes réalisées au cours du premier semestre 2006 auprès de l'ensemble des entreprises artisanales, des apprentis du CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de certains élèves des classes de 3ème.

Enquêtes auprès des artisans

Il a été décidé d'interroger l'ensemble des entreprises artisanales.

Toutefois, afin de limiter au maximum les temps de réponse, quatre questionnaires différents ont été établis sur des problématiques distinctes : la transmission, le vécu de l'apprentissage, les raisons du non recours à l'apprentissage, les problématiques communes à l'ensemble (ressources humaines notamment). Les entreprises ont ensuite été réparties en quatre groupes (un pour chaque enquête) en fonction de l'âge de l'artisan et de son expérience de l'apprentissage.

Ces enquêtes ont été effectuées par voie postale.

Répartition des entreprises interrogées

	Entreprises ayant au moins un apprenti	Entreprises ne recourant pas à l'apprentissage	Ensemble
Artisans ayant 55 ans ou plus	Questionnaire transmission 140	Questionnaire transmission 770	910
Artisans ayant moins de 55 ans	Questionnaire vécu de l'apprentissage 743	Questionnaire Général 2000	4791
		Questionnaire non recours à l'apprentissage 904	
Artisans pour lesquels l'âge n'est pas connu	Questionnaire vécu de l'apprentissage 52	Questionnaire non recours à l'apprentissage 904	234
Ensemble	936	3856	4791

Les taux de retour des enquêtes

	Panel	Réponses	Taux (%)
Enquête transmission	910	85	9,3
Enquête apprentissage	795	174	21,9
Enquête non recours à l'apprentissage	1 086	118	10,9
Enquête situation et problèmes généraux	2 000	159	8

Enquêtes auprès des apprentis et des élèves de 3ème.

Deux enquêtes complémentaires ont été menées parallèlement afin de mesurer,

- d'une part, l'image de l'apprentissage auprès d'un certain nombre d'élèves de classes de 3ème. Cette enquête a été réalisée en partenariat avec l'Inspection académique de Loir-et-Cher.

- D'autre part, l'image de l'apprentissage et le degré de satisfaction des apprentis du CFA de la Chambre de Métiers.

Le renseignement des questionnaires a été effectué durant le temps scolaire en utilisant l'outil Internet (questionnaire en ligne sur le site de l'Observatoire).

230 apprentis et 337 élèves ont répondu.

Au total, cette étude s'appuie sur l'exploitation de 1 103 questionnaires renseignés (536 entreprises et 567 jeunes).

Les questionnaires peuvent être obtenus sur simple demande auprès des services de l'Observatoire.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ALAIN QUILLOUT

Dépôt légal à parution

ISSN N° 1291-2565